

En France: propositions SFIO pour une gauche unie

N° 127 - Mardi 8 juin 1965

La Chaux-de-Fonds, 76^e année

la sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — BUREAUX: RUE DU PARC 103 — TEL.: RED. 3 10 88; ADM. ET PUBL., 3 10 87 — CCP 23-313 — LE NUMERO: 30 CT. ABONNEMENTS 1 AN, FR. 40 — 6 MOIS, FR. 20 — 3 MOIS, FR. 10 — 1 MOIS, FR. 3.50 ANN. LE MM. CANTON 17 CT, SUISSE 22 CT, RECL. 70 CT. Rédacteur resp. pages genevoises: L. Piguet. — Rédacteur resp. pages vaudoises: O. Heber. — Rédacteur responsable: W. Brandt.

La «plate-forme» de Gaston Defferre

Paris. — Au terme du Congrès de Clichy, G. Defferre a conquis la SFIO à ses vues. Ainsi le feu vert est donné à la «Fédération socialiste». La «plate-forme» proposée, à la suggestion de Gaston Defferre, par le Parti socialiste à ses futurs associés de la «Fédération socialiste démocratique» pose au départ une définition de la vie politique qui se veut à l'opposé du gaullisme: «instauration d'une démocratie politique conciliant la continuité de l'action gouvernementale et la nécessité du contrôle de l'exécutif par le Parlement, la séparation et l'équilibre des pouvoirs, et la défense des libertés individuelles.

Dans le domaine de la politique intérieure française, Gaston Defferre propose «la priorité des priorités à l'éducation nationale, notamment par l'éducation permanente». Sur le plan économique, le texte défend la «planification démocratique» avec des réformes de structure qui doivent entraîner la nationalisation des banques

d'affaires et la municipalisation des terrains à bâtir pour faciliter le développement de la construction à caractère social.

Les thèses contenues dans la motion socialiste sur les problèmes internationaux réclament: «l'intégration politique et économique de l'Europe, la sécurité collective et la suppression des forces de frappe, le désarmement général et contrôlé et un pacte international de solidarité contre le sous-développement mondial».

PSU: position en septembre

C'est seulement en septembre que le PSU fixera sa position définitive dans la bataille des élections présidentielles. D'ici là, il mènera campagne pour opposer à la candidature du général de Gaulle et à celle de Gaston Defferre une «solution de gauche reposant sur un programme commun et mettant en avant la candidature d'un homme dont l'audience ne doit pas se limiter à un seul parti».

Pour ce faire, le PSU va multiplier les contacts avec les partis et organisations de gauche et développer un

courant d'opinion en faveur de sa «solution».

Ces décisions ont été prises à l'unanimité, lundi après midi, par le congrès du parti, qui a siégé trois jours durant à Genevilliers, dans la banlieue parisienne, et qui a été marqué par des discussions animées... et fort longues. Finalement, un accord s'est réalisé sur les objectifs politiques entre la majorité que conduisaient Edouard Depreux et Gilles Martinet et la minorité dont un des leaders est Claude Bourdet. Cet accord, que certains pensent limité à l'objectif de l'élection présidentielle, a eu comme conséquence un compromis sur la composition des organismes directeurs du parti, comportant en particulier l'entrée des «minoritaires» au bureau national.

● New York. — L'actrice de cinéma et de théâtre américaine, Judie Holliday, est décédée lundi à New York, à l'âge de 42 ans; elle était malade depuis plusieurs mois.

● Sarajevo. — Cent quatre morts, plusieurs dizaines de blessés transportés à l'hôpital et incertitude sur le sort d'une centaine d'autres mineurs, ainsi s'établit le bilan encore provisoire du coup de grisou qui s'est produit lundi dans une galerie d'une mine de charbon de Kakanj, en Bosnie (Yougoslavie).

● Washington. — Par cinq voix contre 4, la Cour suprême des Etats-Unis a déclaré, lundi, inconstitutionnelle la loi fédérale interdisant à un membre du Parti communiste de tenir un poste de responsabilité à l'intérieur d'un syndicat.

● Paris. — Du 1^{er} au 3 juin, une conférence des partis communistes des pays capitalistes d'Europe s'est tenue à Bruxelles.

● Lyon. — La Société des automobiles Berliet a confirmé, lundi, la vente à la Chine populaire de 1000 camions.

Gemini 4 est bien rentré

Houston. — Le grand voyage de James McDivitt et Edward White, le second «piéton de l'espace» est terminé. 97 heures 57 minutes exactement après sa mise à feu au Cap Kennedy jeudi dernier, la cabine spatiale «Gemini IV» a touché l'eau dans l'Atlantique à environ 70 kilomètres à l'ouest du point d'impact prévu.

A 17 h. 50 GMT, les deux cosmonautes étaient à bord de l'un des hélicoptères du porte-avions «Wasp», encore revêtus de leurs scaphandres spatiaux. L'hélicoptère a alors pris la direction du «Wasp».

Il était 18 h. 09 GMT lorsque l'hélicoptère s'est posé sur le pont d'envol du porte-avions «Wasp». Portant leur scaphandre cosmique, White et McDivitt ont été l'objet d'une ovation quasi délirante à bord du porte-avions.

Trois heures environ après son arrivée sur le porte-avions, Edward White a été pris de vomissements.

Le cosmonaute qui apparemment n'a ressenti aucun «mal de l'espace» pendant quatre jours, a eu très vite le mal de mer à bord du porte-avions qui l'a recueilli avec son coéquipier au sud des Bahamas.

Est-ce un pas vers l'unité ouvrière en Italie?

Le Parti communiste italien a organisé à Genève, à la fin du mois de mai, une conférence nationale des ouvriers d'usine communistes pour étudier les causes du recul important de ses effectifs dans les fabriques et y porter remède.

Le Parti communiste se trouve dans une situation inquiétante. Les électeurs ont sensiblement augmenté en 1963, mais le nombre des membres inscrits et payants a beaucoup diminué l'an passé et la reprise des cartes en 1965 marque un nouveau recul.

Cette perte d'effectifs est particulièrement forte dans la classe ouvrière. Sur un total de 958 000 ouvriers employés dans les usines de plus de cinq cents salariés, le parti compte 52 434 inscrits, soit 5,4 %, et sur les 234 890 ouvriers des usines ayant moins de cinq cents travailleurs, il en compte 29 000, soit 12,4 %.

La moyenne des inscrits au parti est très basse en Lombardie, le centre industriel de l'Italie du Nord, où le parti ne compte, parmi ses membres, que 4,6 % des ouvriers d'usine.

Deux tendances s'affrontent au sein de la direction. Togliatti possédait l'habileté de les neutraliser. Longo n'a pas les mêmes capacités de manœuvre que son prédécesseur. Ingrao, le chef de la gauche, veut ramener le parti à l'intransigeance doctrinale et à une opposition systématique. Il espère ainsi se rapprocher des catholiques de gauche. Amendola, le représentant de la droite, veut au contraire renforcer le contact et la coopération avec les partis socialistes et les forces démocratiques en rejetant les doctrines démodées et les clichés anachroniques. Macaluso, le chef de l'organisation, proposa de mettre la Confédération générale du travail sous la direction politique du parti. Il fut vivement remis en place par un représentant des entreprises, Ansaldo, qui accusa la direction du parti de ne pas s'intéresser aux revendications quotidiennes des ouvriers et à leur lutte contre les patrons. Scheda, un des secrétaires de la Confédération syndicale, s'opposa fermement aux plans d'hégémonie du parti sur les syndicats qui auraient comme conséquence de creuser encore davantage le fossé séparant communistes et socialistes et isoleraient les communistes dans les usines.

Macaluso avait accusé aussi les jeunes communistes désorientés par les différends surgis dans le mouvement communiste international entre Chinois et Russes. Il reçut une verte réponse d'un des secrétaires de la Jeunesse communiste: «Si les jeunes ne sont pas assez actifs, la faute en est au parti avec ses organismes et ses idées arriérées; un parti — a-t-il dit — qui sent le rance.»

Les communistes chinois furent aussi vivement critiqués pour leur politique extrémiste de gauche condamnant la lutte pour la paix comme portant préjudice à la lutte de classe.

Longo a clos la conférence par un discours très important. Il s'est rangé du côté d'Amendola en exprimant sa crainte de voir le fossé s'élargir entre communistes et socialistes et la dispersion des organisations ouvrières s'accroître encore en Italie. Il a affirmé: «La perspective d'un parti unique des travailleurs, qu'elle soit proche ou lointaine, doit constituer d'ores et déjà un point de référence clair et précis pour notre action. (...) Il faut commencer au plus tôt à engager le processus d'unification des divers partis ouvriers, afin de renverser la tendance à la division ultérieure du monde ouvrier», ajoutant que «l'unité socialiste, loin d'être un obstacle au dialogue et à la collaboration avec les catholiques, peut donner naissance au contraire à une reprise générale de la lutte démocratique dans le pays».

Ce sont là des paroles fort sages, mais l'avenir dépend des actes qui suivront. En France, Etienne Fajon avait exalté l'an dernier «l'unité nécessaire entre socialistes et communistes», mais on attend encore des actes dans cette direction. Une chose est certaine, les électeurs communistes votent par mécontentement à l'égard des équipes au pouvoir, mais s'écartent de l'organisation et ne songent pas à devenir des militants et à s'engager. Un signe des temps.

JULES HUMBERT-DROZ.

La grève des douaniers italiens



A la suite de la grève du zèle des employés des douanes italiennes, qui dure depuis huit jours déjà, quelque 9400 wagons de marchandises destinés à la Suisse, la France et l'Allemagne, sont bloqués à la frontière. Les exportations et importations italiennes sont fortement touchées par ces mouvements de grève. Le nombre des wagons de marchandises d'exportation bloqués à la frontière augmente d'environ 1000 par jour. Les douaniers italiens mettent tant d'empressement à faire respecter les règlements que les conséquences de cette grève du zèle sont à peu près les mêmes que celles d'une grève normale.

Notre photo: les wagons de marchandises bloqués en gare de Chiasso.

Etat d'exception décrété au Maroc Hassan II assume le pouvoir exécutif

Rabat. — En proclamant l'état d'exception, conformément à l'article 35 de la Constitution, le roi Hassan II assume «directement la responsabilité du pouvoir exécutif», comme il l'a précisé au cours de son allocution radiotélévisée prononcée lundi soir. Par cette importante décision — communiquée quelques instants auparavant seulement au premier ministre, M. Bahini, et aux présidents des deux Cahmbres — le souverain marocain met en «sommeil» les institutions parlementaires, en vue de «sauvegarder» la stabilité gouvernementale.

Après avoir rappelé les consultations entreprises depuis le 20 avril avec les représentants des partis politiques, des organisations syndicales et les diverses personnalités parlementaires et indépendantes, en vue de réaliser «l'union et la réconciliation nationale», le roi Hassan II a mis l'accent sur l'impossibilité «de concilier les exigences et les préalables contradictoires des uns et des autres».

Devant la double impossibilité de constituer un gouvernement d'union nationale et de «dégager une majorité parlementaire», le souverain marocain a analysé longuement les différentes solutions qu'il aurait pu envisager en vue de résoudre la crise politique.

«Même si, faisant abstraction de ces considérations, a-t-il ajouté, de nouvelles élections avaient lieu dans les circonstances actuelles, elles n'engendreraient pas un Parlement moins divisé, ni plus cohérent.»

Pour faire face à cette «situation» qu'il a qualifiée de «critique», le roi du Maroc a alors annoncé la proclamation de l'état d'exception, comme l'autorise la Constitution. «Nous avons décidé, a encore dit le roi, d'user de

nos prérogatives constitutionnelles qui nous habilitent à prendre toutes les mesures qu'exige le retour au fonctionnement normal des institutions, après que les esprits auront trouvé leur sérénité et que les passions se seront apaisées, conditions indispensables à l'avènement d'une ère d'union que nous ne cessons de rechercher.»

Le roi Hassan II a précisé qu'il prenait «toutes les mesures législatives et réglementaires indispensables à la marche des affaires de l'Etat».

En insistant sur la «poursuite» de la vie démocratique, garantie par la Constitution, le souverain a indiqué, dans son allocution, que «les partis politiques et les organisations syndicales poursuivront leurs activités légales dans l'ordre et le respect de la loi».

Démontrant, d'autre part, la «nécessité de la révision de certains articles de la Constitution», qui sera «soumise à l'appréciation du peuple par voie de référendum, le roi a rappelé que le «régime de monarchie constitutionnelle est une acquisition nationale définitive».

On apprend enfin qu'à la suite du décret royal, les membres du Gouvernement marocain présenteront leur démission au souverain.

La «Table ronde» Est-Ouest est terminée

Belgrade. — La dixième conférence de la Table ronde Est-Ouest, qui s'était ouverte le 4 juin à Belgrade, a terminé ses travaux lundi soir, après avoir adopté plusieurs motions.

Plus de 80 personnalités politiques et responsables économiques de 17 pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest et du Canada, ont échangé des vues sur le désarmement, la sécurité européenne et la crise que traversent actuellement les Nations Unies. Le développement des échanges économiques entre les pays de l'Est et de l'Ouest a également été évoqué.

Dans une résolution politique sur le désarmement et la sécurité européenne, la conférence de la Table ronde déclare notamment:

«Les gouvernements d'Europe occidentale et orientale devraient chercher, avec la coopération des Etats-Unis, à établir un système régional de sécurité fonctionnant sous l'autorité des Nations Unies et qui pourrait éventuellement mettre fin à la confrontation de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.»

La résolution recommande d'autre part l'accroissement de l'autorité de la Commission des 18 et l'élargisse-

ment de son action notamment par la convocation d'une conférence des cinq puissances atomiques et d'une conférence mondiale pour le désarmement.

La convocation de la conférence des cinq a été également proposée par les délégués français.

Une résolution sur le Vietnam invite les gouvernements les plus directement responsables à tout mettre en œuvre pour convoquer à Genève une conférence qui réunirait toutes les parties intéressées, y compris le FLN sud-vietnamien.

Enfin, la conférence a adopté une résolution sur les Nations Unies et la République dominicaine.

Cette dernière résolution souligne «la gravité de la crise ouverte dans la République dominicaine par l'intervention militaire des Etats-Unis, en violation de la Charte des Nations Unies et de la Charte de l'Organisation des Etats américains».

Dans la rue...

Pour les objecteurs de conscience qui refusent de faire du service militaire, c'est la prison sans sursis!

Pour ceux qui aident des malheureuses à ne pas mettre au monde des enfants naturels, c'est la prison sans sursis!

Pour ceux qui s'enrichissent aux dépens d'autrui et ne le font pas au détail, mais, non plus, pas assez en gros, c'est la prison sans sursis!

Pour ceux qui, par passion, trucident leur bien-aimée qui les a trahis, c'est la prison sans sursis!

Pour ceux qui, par amour des feux d'artifices ou pour des motifs plus intéressés, mettent le feu aux immeubles, c'est la prison sans sursis!

Mais, pour ceux qui blessent, rendent invalides et tuent en automobile, même s'ils ont fait preuve de la plus grande négligence et de la plus grande légèreté, c'est toujours le sursis!

La justice, c'est comme ça!

GRIEURIN.

Nivarox S.A. Fabrique de spiraux

2610 SAINT-IMIER

engage

un mécanicien de précision

Conditions requises:

- Intérêt au développement et à la réalisation d'outillages nécessaires à la fabrication du spiral.
- Aptitude à travailler de façon indépendante en faisant preuve d'initiative.
- Expérience de la fine mécanique.

Nous offrons:

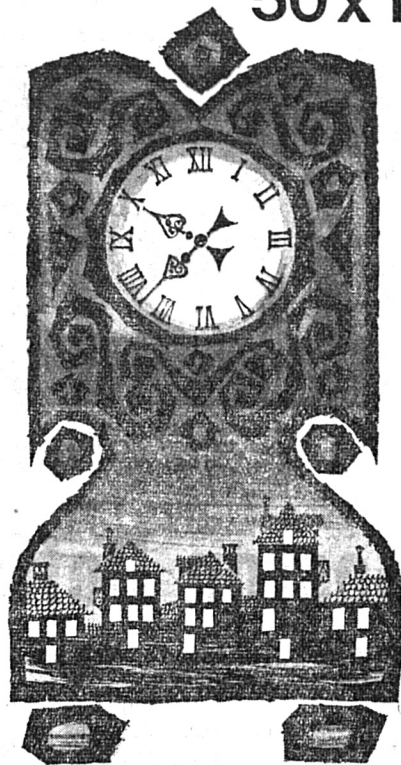
- Champ d'activité varié.
- Ambiance agréable.
- Atelier équipé de façon moderne.

Adresser:

offres manuscrites, curriculum vitae, copies de certificats.

3 juillet

100.000
50 x 1000



votre minute de chance!

Loterie Romande

NEUCHÂTEL, faubourg du Lac 2. Ch. post. IV. 2002

Seulement Fr. 4.90

12 dz. articles hygiéniques
Blausiegel. Assort. 3 sortes
Fr. 9.60. 9 sortes Fr. 18.70.

Envoi discret contre remb. ou
paiement d'avance au CCP
30 283 70 Brochure gratis. -
Rodal-Versand, case postale
53854, 5601 Thoun.

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution



Av. L.-Robert 88
La Chaux-de-Fonds

BANQUE EXEL
Tél. 3 16 12

Saint-Blaise - 13 juin 1965

MOTOCROSS

Essais dès 7 h. 45

Courses dès 13 h.

avec

HOLT et KEN (GB) - ERIKSSON et PETERSSON (Suède)
RAPIN, champion suisse, ainsi que l'élite des coureurs suisses
Epreuve comptant pour le championnat suisse

Classes: nationale 500 cm³, junior 500 cm³, internationale 500 cm³

Lunettes
von GUNTEN



LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes Achat,
vente échange - Librairie
place du Marché tél 7 33 72

FEU: 18

Avenue Léopold-Robert 21

Entreprise d'installations élec-
triques du Jura neuchâtelois

cherche:

employé de bureau

Place stable et bien rétribuée pour per-
sonne dynamique et sachant faire preuve
d'initiative. Semaine de 5 jours, caisse de
retraite. Date d'entrée: début août 1965.
Faire offres avec prétentions sous chiffre
1413, à la «Sentinelle».

Prix miracles

Tabouret formica	Fr. 15.-
Chaise formica	26.-
Table formica	85.-
Duvet	32.-
Oreiller	9.-
Couverture	22.-
Matelas à ressorts	69.-
Bureau	115.-
Commode 3 tiroirs	129.-
Armoire 2 portes	145.-
Salon 3 pièces	180.-
Entourage de divan	185.-
Lits double complets	275.-
Combiné 3 corps	560.-



AU BUCHERON

Self service - L.-Robert 58
Tél. 3 38 28 et 2 65 33

Technicum cantonal St-Imier

Ecole technique supérieure jurassienne

Mise au concours

Pour une meilleure adaptation de ses pro-
grammes d'enseignement à l'évolution in-
cessante de la technique, un nouveau
poste de

maître d'électricité
en courant faible

pour l'enseignement des branches
théoriques et du dessin technique

est à repourvoir.

Exigences: ingénieur ou technicien-élec-
tricien diplômé ayant quelques années
de pratique dans l'industrie ou dans l'en-
seignement technique.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1965 ou
date à convenir.

Salaire: selon décret cantonal.

Les offres manuscrites avec pièces à
l'appui sont à adresser jusqu'au 9 juin
1965 à la direction du Technicum cantonal
de Saint-Imier, qui enverra le cahier des
charges sur demande écrite des inté-
ressés.

LA DIRECTION DU TECHNICUM

Remonteur de finissages

Acheveur
sans mise en marche

Metteuse en marche

qualifiés, sont recherchés pour places
stables, bien rémunérées, uniquement en
fabrique.

S'adresser au bureau de la «Sentinelle».

LA COMMUNE DE BUTTES met en sou-
mission le poste de

GARDE-POLICE-CANTONNIER

Salaire: classe 12 de l'Etat.

Caisse de retraite.

3 semaines de vacances par an.

6 jours fériés.

Le cahier des charges peut être consulté
au bureau communal.

Date d'entrée en service Immédiate ou
à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae, certifi-
cats, photo, etc., jusqu'au 17 juin 1965, à
l'adresse: Conseil communal, soumission
«garde-police-cantonnier», 2115 Buttes/NE.

Commune de
Chézard-Saint-Martin

Mise au concours

Suite de démission honorable du titu-
laire, le poste de

concierge du collège de Chézard et d'aide auxiliaire aux Services de la voirie

est mis au concours. (Permis de conduire
désiré.)

Traitement et allocations suivant disposi-
tions légales.

L'entrée en fonction est fixée au 1^{er} sep-
tembre 1965.

Les candidatures manuscrites avec curri-
culum vitae, certificats d'employeurs, de
bonne vie et mœurs, devront être adres-
sées au Conseil communal avec la men-
tion « Postulation » jusqu'au samedi 19 juin
1965, à midi.

Le cahier des charges et le statut du
personnel peuvent être consultés au bu-
reau communal ou seront expédiés aux
candidats qui en feront la demande.
Chézard-Saint-Martin, le 4 juin 1965.

Conseil communal

Commune de
Chézard-Saint-Martin

Mise au concours

La commune de Chézard-Saint-Martin met
au concours le poste de

garde forestier

Conditions générales

1. Le garde forestier doit être porteur du
brevet cantonal.

2. L'engagement est permanent.
Traitement: classe XI de l'échelle des
traitements de l'Etat.

Entrée en fonction: à convenir.
Les candidatures manuscrites avec curri-
culum vitae, certificats d'employeurs, de
bonne vie et mœurs, devront être adres-
sées au Conseil communal avec la men-
tion « Postulation » jusqu'au samedi 19 juin
1965, à midi.

Le statut du personnel peut être consulté
au bureau communal ou sera expédié aux
candidats qui en feront la demande.
Chézard-Saint-Martin, le 4 juin 1965.

Conseil communal

LES PLUS BEAUX TISSUS
POUR LA TOILETTE FÉMININE
HAUTE NOUVEAUTÉ



Soieries - Lainages
TOUR DU CASINO
1^{er} étage

En cas de décès
adressez-vous à **E. Guntert & Fils**
Numa-Droz 6 - Tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires Cercueils
Transports auto Prix modérés

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés
et chargés et je vous soulagerai.
Matthieu XI, v. 28.

Monsieur et Madame Georges Romy-
Schoch et leur fille, à Bienne;
Monsieur et Madame Julien Romy-Schnei-
der et leurs enfants, à La Chaux-de-
Fonds;

Madame veuve Alfred Baehler-Romy, à
La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Jean Duvanel-Romy,
leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame André Romy-Neu-
komm et leur fille;

Monsieur et Madame Georges Romy-Pil-
lonel et leurs enfants, à Estavayer;

Mademoiselle Jeanne Monnier, son amie,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du
décès de leur chère sœur, belle-sœur,
tante, cousine et parente,

Mademoiselle

Germaine ROMY

enlevée à leur tendre affection, après
une longue maladie.

Le Locle, le 5 juin 1965.

La cérémonie funèbre a eu lieu lundi
7 juin au crématoire de La Chaux-de-
Fonds.

Domicile mortuaire: Daniel-JeanRichard 33,
Le Locle.

SANDOZ
PLAGE DE LA GARE

Un ouvrage tonique: le dictionnaire rationaliste

La science paraît avoir conquis de nos jours à peu près tous les domaines: des disciplines qui relevaient autrefois de la philosophie — la psychologie, la sociologie, la pédagogie même — aux entrées dans l'orbite des sciences et l'on sait l'importance de plus en plus grande qu'elles accordent aux mathématiques statistiques. Nous vivons dans un monde peuplé de machines, les journaux nous renseignent chaque jour sur de nouvelles réalisations qui sont l'aboutissement de recherches scientifiques, que ce soit dans la médecine, dans la navigation spatiale ou dans la cybernétique. Cependant, la méthode scientifique et l'esprit critique, qui en est un aspect, restent l'apanage d'un très petit nombre de gens. La grande masse des hommes continue à penser sans aucune rigueur. Personne n'ignore à quel point la pensée «magique» est répandue encore de nos jours, même dans les pays les plus évolués. La superstition, la crédulité exercent leurs ravages universellement: que l'on pense au succès de l'astrologie et de toutes espèces de voyances, à la croyance très générale en la «chance» et en son corollaire la «malchance», aux mille bêtises que l'on entend proférer chaque jour sur le temps, sur les maladies, leurs causes et leurs remèdes, au recours encore assez fréquent (et je crois qu'il faut y voir autre chose qu'une simple habitude verbale) à la «sagesse des nations».

Il y a plus grave encore. On rencontre assez souvent des savants, des professeurs qui, dès qu'ils sortent de leur spécialité, oublient totalement le rationalisme scientifique et adoptent à l'égard des choses, des idées et des événements une attitude irrationnelle, c'est-à-dire non critique, affective (préjugés raciaux, jugements stéréotypés, crédulité, etc.). L'objectivité est certes très difficile. C'est une victoire de tous les instants sur soi-même, sur toutes sortes d'impulsions, de sentiments. C'est une conquête de la maturité intellectuelle. L'enfant et le «primitif» n'en sont pas capables. D'ailleurs, les sources de mystification ne manquent pas: la presse populaire, la mauvaise vulgarisation, la publicité, pour ne pas mentionner les mystifications politiques et religieuses. C'est donc avec une grande satisfaction que nous voyons paraître le «Dictionnaire rationaliste».

ne doit-elle pas, pour commencer, savoir distinguer ce qui relève de son infailibilité? Toujours est-il qu'actuellement encore les fils de Dieu se disputent autour du testament de leur père.

Le second se trouve dans l'article «Breviaire»: «Le Breviaire n'est qu'un recueil d'impostures qui aurait depuis longtemps soulevé l'indignation des prêtres intelligents ou instruits si, en réalité, ils ne le traitaient pas avec mépris sans le dire.»

On note quelques divergences légères entre plusieurs auteurs qui traitent du même sujet. Il me semble particulièrement heureux que cela soit. Il en va ainsi d'un domaine extrêmement controversé aujourd'hui, la psychanalyse. Dans la première partie de l'article, Philippe Malrieux se montre assez sévère (et je crois que, provisoirement du moins, il a raison) tandis que dans la seconde partie, René-R. Held, membre titulaire de la Société psychanalytique de Paris, est plus positif. Par un tour de passe-passe cher aux psychanalystes et qui permet de couper court à toute critique, il déclare: «Il est impossible de parler de façon authentiquement rationnelle de la psychanalyse sans avoir été psychanalysé soi-même.»

Marcion et par les hérésies. (...) Les Evangiles de Marc et Luc portent les traces de multiples falsifications. (...) Les 14 épîtres de Paul ont été soumises par l'exégète Mac Gregory, de l'Université de Glasgow, aux machines électroniques; il a été abondamment prouvé que seules les 4 premières avaient quelques chances d'être authentiques, encore qu'elles recèlent de graves contradictions. L'épître de Jacques n'est pas de Jacques. La première épître de Jean a subi l'interpolation des trois témoins célestes restés célèbres depuis la volte-face du pape Léon XIII.»

d) Les analogies existant entre le christianisme et les religions antérieures, ce qui contribue à enlever au christianisme son caractère «exceptionnel», «La fin de la vie de Jésus, telle que nous la content les Evangiles est inspirée des légendes des dieux païens. Un vieux papyrus égyptien contient la formule: «Puisse ce vin devenir le sang d'Osiris», un autre nous montre Osiris sous la forme d'une coupe de vin donnant à boire à Isis et Horus. Justin signale enfin que les démons, au courant des prophéties, inventèrent un mystère où Dionysos, fils de Zeus et né d'une vierge, montait au ciel après avoir été mis en pièces et mangé. La passion de Jésus également s'inspire de mythes païens. On célébrait la passion d'Osiris, la résurrection du dieu Tammouz bien avant celle de Jésus. Enfin, les langues de feu de la Pentecôte ne sont sans doute que la réédition des trois langues de feu dont parle la liturgie des assemblées de Qumrân.»

e) Les compromissions capitalistes du Vatican. L'article «Fortune de l'Eglise» nous renseigne sur les banques contrôlées par le Saint-Siège en Italie et ailleurs de même que sur les nombreuses entreprises et sociétés qu'il dirige ou possède.

Pourtant, la critique des rationalistes n'est pas dictée par la haine. On trouvera un article assez positif: le «Concile Vatican II».

Des clartés philosophiques

En ce qui concerne la philosophie, le dictionnaire apporte quelques clartés dans la discussion de grandes questions comme Dieu, le bien, le matérialisme, le déterminisme, etc. Voici une citation extraite de l'article consacré au libre-arbitre: «Plus on analyse les influences qui agissent sur notre comportement, plus la marge

de liberté paraît s'évanouir. Influences héréditaires et du tempérament; influences du milieu familial et de l'éducation; influences du milieu social, de nos fréquentations, de nos lectures; influences inconscientes des tendances refoulées... que reste-t-il, quand on fait la part de tout cela?» Une critique de Bergson nous rappelle au passage un autre ouvrage salutaire mais plus polémique (et plus brillant): Pourquoi des Philosophes? de Jean-François Revel.

Détruire les préjugés

Les articles de psychologie ont pour but de détruire de nombreux préjugés notamment en ce qui concerne l'hystérie, la parapsychologie, la psychanalyse, l'homosexualité, la libido, Jung aussi. A propos de ce dernier, voici quelques lignes du dictionnaire: «La difficulté d'exposer clairement la doctrine jungienne subsisterait, quand bien même un grand nombre de pages aurait été mis à notre disposition. Elle tient avant tout au caractère extraordinairement confus, spéculatif de la doctrine. Celle-ci apparaît au lecteur rationaliste et très rapidement, comme un compromis fragile entre des idées contradictoires, tantôt en rapport avec des résidus religieux mal digérés par Carl Jung lui-même, tantôt avec des hypothèses où le mythe, souvent d'allure «orientale», est infiltré par quelques-unes des découvertes les plus géniales de Freud, que Jung a travesties de façon plus ou moins consciente, afin de s'en attribuer le mérite, sans vouloir en reconnaître le véritable père.»

Il faudrait encore citer quantité d'articles démythificateurs concernant entre autres: les vitamines, les calories, le végétarisme, le sucre, l'occultisme, les jeux de hasard, la loterie, le fatalisme, les soupapes volantes, la publicité, la logomachie. Au sujet de cette dernière, Louis Rougier écrit: «(Jean-Paul Sartre définit l'En-soi «comme trou d'être au sein de l'Etre», car «Etre, pour le pour-soi, c'est anéantir l'en-soi, qu'il est.») L'ontologie sombre dans une logomachie épouvantable qui caractérise de nos jours l'enseignement philosophique de la Sorbonne, comme si elle était revenue à ses plus détestables traditions.» On pourrait ajouter que la logomachie envahit peu à peu tous les domaines: la critique littéraire, (Roland Barthes, dans ses mauvais moments) la critique picturale et musicale, etc.

M. CORBELLARI.

* Editions de l'Union rationaliste, rue de l'Ecole polytechnique 16, Paris VI, 1964.

Deux siècles après Voltaire

Ce n'est pas par hasard si ce précieux volume paraît exactement 200 ans après le fameux «Dictionnaire philosophique» de Voltaire. Les auteurs se réclament du philosophe et revendiquent — à titre posthume — son patronage. Certes, les temps ont changé depuis le XVIII^e siècle. La méthode scientifique est aujourd'hui beaucoup mieux codifiée et pourtant il s'avère nécessaire, voire indispensable de mieux la faire connaître. «Le triomphe de la pensée rationnelle est tel, dit Ernest Kahane dans son introduction, que la méthode scientifique serait universellement reconnue comme le seul moyen efficace de connaissance véritable, si tant d'intérêts rétrogrades, tant de conjurations au service de traditions périmées, n'empêchaient de voir ce triomphe comme il est.»

Démystification

Il ne s'agit donc, pas plus que chez Voltaire, d'un «dictionnaire» au sens courant du terme, ni d'une «encyclopédie». Cependant, une suite d'articles relativement courts rangés par ordre alphabétique semble être le meilleur moyen de présenter un ensemble de réflexions et de renseignements fragmentés concernant des domaines extrêmement variés. En effet, l'ouvrage en question traite de sujets allant de la philosophie à l'alimentation en passant par la psychologie, l'esthétique, l'occultisme, l'histoire, la religion, la médecine, la physique et la chimie. Le but de ce dictionnaire est avant tout de détruire quantité de préjugés et d'idées fausses. «La part de démystification, poursuit Kahane, est en effet essentielle dans un ouvrage de cette nature.»

Le rationalisme n'est pas à proprement parler une philosophie. C'est une méthode de pensée rigoureuse. «Dans ce Dictionnaire rationaliste, le mot de rationalisme est pris dans le sens qui lui est donné par l'Union rationaliste. Il désigne la doctrine selon laquelle la seule voie de la connaissance est le travail de la raison sur les faits de la nature et de la société, effectué sous le contrôle de l'expérience. C'est la méthode de la science expérimentale, mais les rationalistes n'en restreignent pas l'usage aux seu-

les études scientifiques, et considèrent cette méthode comme universellement valable, et comme seule valable. En effet, le rationalisme comporte explicitement l'hostilité à toute métaphysique, le refus de tout inconnaisable a priori, et l'exclusion de tout autre mode allégué de connaissance, tel que la révélation, l'intuition réduite à elle seule, etc. La connaissance empirique n'est qu'un premier pas pour le rationaliste, et ne prend un caractère véritablement rationnel qu'au prix d'une élaboration par laquelle elle entre dans le système logique, intelligible et coordonné qui constitue la science.»

Pas un dogmatisme

Le rationalisme n'est pas un dogmatisme. C'est une attitude «modeste». Dans l'article consacré à la «certitude scientifique» on peut lire ceci: «Ce qui caractérise au contraire la science, et c'est l'un des points sur lesquels elle s'oppose aux religions, c'est qu'elle n'apporte jamais et nulle part de réponses définitives et irrévocables. Elle ne possède pas la vérité, elle la recherche, et s'en approche sans jamais aspirer à l'atteindre. L'esprit de la science est par nature le plus éloigné qui soit de la certitude, puisque c'est l'esprit de recherche. Il est opposé par nature à l'esprit dogmatique, à l'esprit de suffisance.»

Le ton objectif de la science...

L'ouvrage est collectif mais le ton en est remarquablement un. C'est celui de la science: froid, positif, objectif. Chez certains collaborateurs, on sent cependant parfois percer un soupçon de «sentiment». C'est que certains préjugés, certaines superstitions sont si énormes et si dangereux aussi qu'on a peine à les combattre sans passion. Nous citerons deux extraits. Le premier est tiré de l'article «Révélation»: «Or, quelle est la compétence de l'Eglise pour juger les Ecritures? Faut-il, pour en donner une idée, rappeler les niaiseries à peine défendues par elle pendant des siècles, à coups de citations, de tortures ou de meurtres? Peut-être ces erreurs n'étaient-elles pas doctrinales, mais l'infailibilité de l'Eglise de Dieu

Exégèse

Nous avons esquissé plus haut une liste des thèmes généraux qui sont traités dans le dictionnaire. Il va sans dire qu'un des sujets principaux est constitué par la critique du catholicisme et du christianisme. Voltaire en avait déjà fait sa cible de prédilection. Mais en deux siècles, l'exégèse non dogmatique a fait de grands pas. Depuis quelques années même, la critique textuelle bénéficie du secours des machines électroniques qui permettent, par une analyse statistique portant sur le vocabulaire et le style, d'établir l'authenticité ou la «paternité» de certains textes. Il n'est donc pas inutile de reprendre l'examen de la Bible. Les auteurs soulignent avant tout:

a) Le caractère inadmissible de notions comme celles du péché originel, de l'infailibilité papale, etc., de l'hostilité de l'Eglise à l'égard du contrôle des naissances, de son attachement au principe de l'indissolubilité du mariage.

b) Les très nombreuses contradictions qui existent d'une part entre les différents livres et, d'autre part, entre la Bible et l'enseignement de l'Eglise. «L'Eglise catholique enseigne depuis des siècles, à tous ceux qui veulent l'entendre et à d'autres, que l'homme possède une âme immortelle. (...) Or, cet enseignement contredit les Ecritures dont il prétend être le témoin fidèle. (...) Nulle part, les Ecritures ne nous parlent d'âmes immortelles.»

c) Le peu de valeur historique de la plupart des textes. «Pour ce qui concerne le Nouveau Testament, les exégètes catholiques reconnaissent depuis peu le caractère légendaire des récits de la naissance de Jésus rapportés par Luc et Matthieu, cependant que l'Eglise continue de chanter Noël devant le bœuf et l'âne. Or, à en juger par les travaux de l'exégèse non dogmatique, il semble que les concessions parcimonieusement accordées par l'Eglise nous laissent encore très loin du compte. C'est actuellement l'historicité même de Jésus qui est en cause. Après avoir été présenté comme un archange, un géant, un fantôme, le Jésus-homme n'apparaît que vers 145, et Jésus-Christ au plus tôt vers 160. (...) Tout porte à croire que les Evangiles n'ont été composés que vers l'année 180 par des sectateurs chrétiens ignorant tout de la Palestine au temps du Christ, et ce afin de préserver leur doctrine menacée par la gnose de

Sur le pont, il y avait...

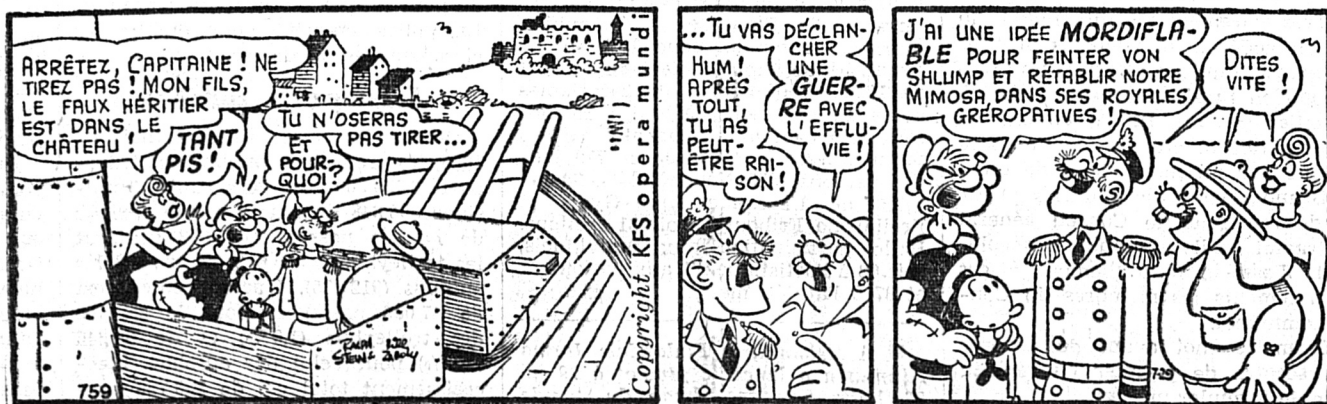
(CROQUIS DE GILBERT BÆCHTOLD)

Sur le pont du paquebot au large de Saigon, il y avait: un Hindou avec un chignon crasseux sur le haut du crâne, trois pères franciscains, les barbes en buissons, une Quakeresse aux cheveux gris, qui buvait du regard un Allemand, l'Allemand (un blondinet) qui buvait de la bière, une chanoinesse (que l'officier-radio croquait sur son carnet), une sœur vietnamienne en capuchon blanc, un couple de San Francisco, les dents au vent, un Suisse barbu qui venait d'Australie, un Hongrois qui avait ouvert une boîte de cornichons, une hollandaise de secte inconnue,

avec au cou, une croix en fer blanc, un Chinois qui avait verrouillé son épouse dans sa cabine, un Corse des Messageries Maritimes qui peignait le bastingage en rouge, un adjudant-chef de l'armée française qui lançait un bébé baveux, un adjudant (tout court) qui surveillait sa femme, et au bar des touristes, la femme de l'adjudant qui causait avec moi.

Tout à coup, un hélicoptère descendit en ronflant au-dessus du pont. On entendit des ordres. Le paquebot fit une embardée terrible sur la gauche. Et l'on vit: Le Chinois précipité sur les genoux de la Quakeresse, l'Allemand sur ceux de la chanoinesse, les cornichons du Hongrois voler dans la barbe des San Franciscais, le chignon de l'Hindou scalpé par l'épaulette de l'adjudant-chef, la Chinoise en déshabillé jetée hors de sa cabine, la sœur vietnamienne en blanc dans le seuil de peinture rouge, les dents des Américains dans le derrière du Suisse, le bébé baveux projeté sur le pont, tenant en main le crayon de l'officier-radio, l'adjudant jaloux affublé de la croix en fer blanc. Et au bar des touristes, la femme de l'adjudant, en déséquilibre sur son siège, tomba violemment dans mes bras.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Fanfare hollandaise en visite

La fanfare d'Eglise est une notion inconnue en Suisse: l'idée qu'une fanfare puisse accompagner le service divin est en revanche tout à fait répandue dans les pays nordiques et, dans le cas particulier, en Hollande. Aussi la tournée de concerts que vient de faire en Suisse allemande et romande la fanfare de Leeuwarden «Soli deo gloria», servant à la fois la paroisse calviniste de l'endroit et la Croix-Bleue, a-t-elle suscité partout un grand intérêt et beaucoup d'enthousiasme.

Elle était, vendredi et samedi, l'hôte du Haut-Jura et du Val-de-Ruz, puisqu'elle concertait à Cernier vendredi soir, à La Chaux-de-Fonds le samedi, et qu'elle avait profité de son passage pour visiter ces villes industrielles à mille mètres d'altitude, qui piquaient la curiosité des musiciens hollandais, pays de plaine et de sables. Ils furent reçus par les autorités locales au Château des Monts, dont ils admirèrent le musée d'horlogerie, recevant avec plaisir la riche plaque illustrée de la Mère-commune des Montagnes neuchâteloises.

Le samedi, par un temps insolite de brouillard, ils rencontrèrent deux bons milliers de Chaux-de-Fonniens aux abords de l'avenue Léopold-Robert: réception cordiale s'il en fut,

avec beaucoup d'intérêt pour les démonstrations martiales de la section de tambours, forte de quinze exécutants.

Le soir à la Croix-Bleue, auditoire des grands jours, pour un très beau programme classique et populaire, qui démontrait l'excellence du travail accompli par ces musiciens amateurs et chanteurs, dont plusieurs solistes et trompettes, en trompette et en trombone. Bel exemple de travail donné à tous nos fanfaristes: à signaler l'exécution parfaite par toute la fanfare de l'«Alleluia» de G. F. Haendel, et par un quatuor de cuivres: le «Chœur des prêtres» de la «Flûte enchantée» de Mozart, œuvres remarquablement transcrites. Il y eut une partition de negro-spirituels, d'airs de Schubert, des marches, des chansons: il doit y avoir de l'ambiance, dans les églises hollandaises, avec de tels animateurs!

Les dirigeants de la Croix-Bleue, MM. Vuilleumier et Schorer, de l'Eglise réformée, le pasteur G. Guinand, de la ville de La Chaux-de-Fonds, M. J.-M. Nussbaum, souhaitèrent la bienvenue à ces aimables visiteurs (qui logeaient chez l'habitant) et leur remirent la luxueuse plaquette éditée par la ville, afin de leur démontrer que le soleil n'est pas toujours absent du Jura neuchâtelois!

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général se réunira le vendredi 11 juin, à 20 h., à la Salle de cinéma du Gymnase. Treize objets sont inscrits à l'ordre du jour:

- Rapport de la commission chargée de l'étude d'un rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de 400 000 fr., à répartir en quatre tranches annuelles de 100 000 francs environ, pour réparations urgentes et réfection du Théâtre.
- Rapport de la commission chargée de l'étude du rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit extraordinaire de 745 000 fr. pour l'installation, dans l'immeuble Paix 19, de la direction et du secrétariat des Ecoles primaires, du Service médical et de la Clinique dentaire scolaires.
- Rapport du Conseil communal à l'appui de l'acquisition des immeubles rue de la Serre 12-14-14a.
- Rapport de la Commission des comptes 1964.
- Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit extraordinaire de 20 000 fr. pour permettre à l'Hôpital de participer, en tant que membre fondateur, à la création d'un institut neuchâtelois d'anatomie pathologique.
- Rapport du Conseil communal à l'appui d'une proposition de vente de l'immeuble industriel rue Jardinière 158.
- Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de 76 000 fr. pour l'acquisition d'un immeuble à Champ-du-Moulin, destiné à loger une partie du personnel travaillant à l'usine des Moyats.
- Rapport du Conseil communal à l'appui de la vente d'une parcelle de terrain à l'intersection des rues de la Fusion et des Secrètes.
- Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de 25 000 fr. pour différents aménagements intérieurs au Musée historique et médaillier.
- Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de 47 800 fr. pour l'aménagement, dans les combles du bâtiment du Gymnase, d'un magasin de livres pour la Bibliothèque publique de la ville.
- Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de 30 000 fr. pour l'étude d'un programme de constructions scolaires.
- Renouvellement du bureau du Conseil général.
- Nomination de la Commission du budget et des comptes 1966.

Il déchire son livret militaire: deux jours de prison

Le célèbre anarchiste et objecteur de conscience Joseph Brunigger a eu, une fois de plus, des démêlés avec la justice. A son retour d'Amérique du Sud, on lui avait réclamé le paiement de sa taxe militaire. Comme il refusait, on opéra une saisie de salaire. Mais l'administration fédérale reconnut que 244 francs avaient été perçus en trop. J. Brunigger demanda alors que cette erreur soit mentionnée dans son livret de service. Une fin de non-recevoir étant opposée à sa demande, il déchira ledit livret, à la fois pour marquer son mécontentement et ses convictions d'objecteur de conscience. Il refusa ensuite de payer les 10 fr. d'amende et les 10 fr. de frais qu'on lui réclamait pour ce geste et est ainsi entré en prison à Lausanne pour deux jours.

On se souvient peut-être qu'à la veille de Noël, Brunigger s'était présenté à la prison de La Chaux-de-Fonds pour y purger volontairement une peine de cinq jours d'arrêt, plutôt que de payer l'amende de 50 fr. qui lui était imposée par le tribunal d'Orbe, après ses démêlés avec le préfet du district. Cette fois-là, on lui avait refusé l'accès aux géôles...

Déravage

Dimanche, à la Cibourg, une voiture de Saignelégier, conduite par M. E. T., a dérapé sur une quarantaine de mètres et s'est renversée. L'auto est partiellement détruite, mais les occupants s'en tirent sans mal.

CARNET DU JOUR

Cinéma

Mêmes programmes et mêmes heures que le dimanche, à l'exception du Plaza, qui donne, à 15.00 et 20.30, «A toi de jouer... Callaghan», et à 17.30, «Moana, la Grande Savane», parlato italiano.

Divers

ANCIEN-STAND: 15.00 à 18.00, «Artisanat du Kiangsou».

Pharmacies d'office

Pharmacie Bachmann, rue Neuve 2. Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72 (ouverte de 9 h. à midi).

CONVOICATIONS DU PARTI

Groupe des députés

Le groupe des députés socialistes au Grand Conseil neuchâtelois est convoqué le jeudi 10 juin 1965, à 20 heures précises, au City, à Neuchâtel.

Ordre du jour: celui de la session. Le président: A. Sandoz.

LE LOCLE

Le rôle des conseillers généraux

Au moment de quitter la présidence du Conseil général, notre ami Sadi Lecoulter a prononcé un discours remarquable, dont nous donnons l'essentiel:

«...Je voudrais souligner que nous avons très rarement des problèmes politiques à résoudre. Le Conseil général n'a à se pencher, dans la plupart des cas, que sur des rapports concernant simplement le développement logique de la ville.

» Ceci m'amène à constater que les élus de notre cité travaillent en fin de compte dans le même but: le meilleur développement possible de notre ville. Les conseillers généraux accomplissent chaque année un important travail qu'on a tendance à mésestimer. Les décisions qu'ils ont à prendre doivent être soigneusement préparées, si bien que les heures données à la chose publique sont nombreuses. Parce qu'il est au courant des affaires, le conseiller général est appelé à prendre des décisions impopulaires, mais nécessaires, et dans la population il est très souvent critiqué.

» Très rarement on dit merci au Conseil général. Je voudrais profiter de l'occasion qui est offerte à un presque ancien président, presque ancien conseiller général, future victime de l'incompatibilité, citoyen-fonctionnaire dévalué par un mouvement de recul du Grand Conseil, je voudrais profiter de remercier le Conseil général du travail qu'il accomplit bénévolement. J'associe naturellement à ces remerciements les membres du Conseil communal.

» Permettez-moi avant de déposer mon sceptre de premier citoyen du Locle de formuler un vœu.

» Je pense qu'il serait sympathique,

une fois par année, que le Conseil général se réunisse hors de cette salle dans une autre ambiance. Je m'explique: Ne pourrait-on pas lors de la séance des comptes, c'est-à-dire lors du renouvellement du bureau n'inscrire que le strict minimum à l'ordre du jour et ensuite permettre aux membres du législatif de goûter modérément aux vertus du vin d'honneur de la commune dont beaucoup de conseillers généraux ne connaissent que la réputation. Qu'on fasse les choses très modestement d'accord mais je crois que cette réunion annuelle serait une occasion de contact extra politique entre les différents groupes, une occasion également d'honorer le nouveau président, une occasion enfin de dire merci à des gens qui se dévouent pour la chose publique.»

Gymnastique

Deux fêtes neuchâteloises

Deux manifestations de jeunes gymnastes vont avoir lieu, l'une le 13 juin, l'autre le 20 juin. Le 13 juin, sur les terrains de Planeyse, à Colombier, journée cantonale neuchâteloise de gymnastique féminine avec un effectif de 1058 pupillettes et de 292 dames gyms. Le dimanche 20 juin, à Rochefort, fête cantonale neuchâteloise des pupilles avec la présence de 770 jeunes garçons (680 Neuchâtelois, 90 invités de Lausanne Amis-Gyms et Freiburgia Fribourg), soit 31 sections. Belle participation aux individuels, soit 62 à l'artistique, 21 aux nationaux et 87 à l'athlétisme.

● A Helsinki, le Finlandais Jorma Kinnunen a lancé le javelot à 79 m. 86, battant le recordman du monde Terje Pedersen (76 m. 52).

Piéton renversé

Dimanche, M. Rodriguez, 1938, de Neuchâtel, a été renversé à la rue des Fahys par une voiture inconnue qui a pris la fuite. Il a été transporté à l'Hôpital Pourtalès, souffrant d'une plaie à la main droite et de douleurs dans les reins.

Jambe fracturée

Lundi, peu après 8 heures, à la rue Gratte-Semelle 19, un accident de chantier s'est produit. M. André Feuz, 1927, chauffeur, domicilié à Lignières, était occupé à transporter du béton au moyen d'un chariot de travail. Pour une cause inconnue, le tracteur se retourna sur lui. Il souffre d'une fracture de la jambe droite.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Dépassement dans le brouillard: deux blessés

Un gros accident de la circulation est survenu samedi, en fin d'après-midi, à la sortie du village de Saint-Brais. Deux voitures, l'une bâloise, l'autre zurichoise, sont entrées en collision, à la suite d'une tentative de dépassement dans le brouillard, effectuée par la voiture bâloise, dans laquelle se trouvait un médecin et une passagère. Tous deux sont sortis indemnes de l'accident, mais dans la voiture zurichoise, l'épouse du conducteur, M^{me} Elsie Rutz, née en 1912, domiciliée à Winterthur, a eu le genou gauche fracturé, et sa fille Esther, née en 1948, le bras gauche fracturé. Les dégâts matériels dépassent 12 000 fr.

Noyé à Undervelier

Vendredi soir, en rentrant chez lui à Undervelier, M. Laurent Crétin, bûcheron, né en 1918, est tombé dans la Sorne, fortement grossie par les dernières pluies. Il s'y noya. Son corps n'a été retrouvé que dimanche après midi, par un pêcheur bâlois, à 500 mètres en aval du point de chute.

Muriaux:

le train tue deux chevaux

Dans la nuit de dimanche à lundi, à minuit douze, un train des Chemins de fer du Jura circulait entre Les Embois et Saignelégier. A quelque deux cents mètres de la gare de Muriaux, le wattman aperçut tout à coup un groupe de six chevaux qui se trouvaient sur la voie. Trois d'entre eux furent heurtés par l'automotrice et projetés sur le côté. Deux furent tués sur le coup.

A cet endroit, sur une centaine de mètres, la voie des C.J. n'est plus barrée depuis l'automne dernier, lorsque fut entreprise la correction de la ligne. Les pieux sont déjà plantés mais les fils de fer ne sont pas encore tendus pour empêcher le bétail de circuler sur la voie ferrée.

SAINT-IMIER

Concours hippique

Le dimanche 13 juin, une telle manifestation se déroulera sur le terrain Tschäppât, sis à proximité des Longines. Elle est organisée par la Société d'équitation du vallon de Saint-Imier. Cent trente chevaux sont inscrits et disputeront deux parcours. Les participants sont groupés en trois catégories.

Le concours s'ouvrira dimanche, à 8 h., et se terminera vers 17 h. 30. Une soignée familiale aura lieu le samedi, dès 20 h. 30.

BIENNE

Attentat contre une infirmière

Dimanche, aux environs de 0 h. 45, un homme inconnu a escaladé une fenêtre et s'est introduit dans une chambre au rez-de-chaussée du pavillon des sœurs de l'Hôpital de Beaumont. Il attaqua une jeune infirmière endormie, mais la jeune fille se défendit et appela au secours. Cependant, l'agresseur put prendre la fuite. La jeune infirmière, qui vient de terminer son apprentissage, n'est que légèrement blessée.

CHUTE MORTELLE

Dimanche, dans les gorges du Taubenloch, on a découvert le corps d'un homme inanimé, étendu sur le sentier. Il s'agissait de M. Francis Kehrl, tapissier-décorateur à Biemme, âgé de 33 ans. Celui-ci avait fait une chute du pont jusque sur la route cantonale. La police enquête pour établir les circonstances du drame.

Transports publics

Durant les trois premiers mois de 1965, les transports publics ont transporté 3 439 580 passagers, contre 3 millions 305 848 durant la même période de l'année passée. 2 446 698 utilisent les trolleybus (2 393 612) et 998 882 les autobus (912 236). L'accroissement est de 47 086 passagers pour le service des trolleybus (1,9%) et de 86 646 (9,1%) pour celui des autobus. L'accroissement total est de 133 732 passagers (4%).

Il se jette contre une voiture

Pilotant la voiture NE 29881, M. Claude Charpy, 1936, domicilié à Hauterive, Rouges-Terres 6, circulait sur la route cantonale, à Areuse, en direction de Boudry, hier, peu avant 15 heures. Arrivé aux Isles, un piéton, M. Jules Amez-Droz, 1887, domicilié à l'Asile des Charmettes, à Neuchâtel, qui traversait la chaussée du sud au nord, s'est jeté contre la voiture. Il a été transporté à l'Hôpital Pourtalès, souffrant d'une fracture ouverte à la jambe droite et de nombreuses blessures à la tête.

Cycliste blessé

Dimanche à 11 h. 20, M. P. Condamine, 23 ans, domicilié à Auvernier, circulait avec sa voiture, de Serrières en direction de la ville. Arrivé à la hauteur du Restaurant du Joran, il a renversé un cycliste, M. E. E., né en 1918, domicilié à Neuchâtel, qui circulait dans le même sens. Ce dernier a été hospitalisé, souffrant d'une forte commotion et de blessures au visage.

Tombé sur la voie

Dimanche à 23 heures, M. J. Ackermann, 70 ans, domicilié à Neuchâtel, alors qu'il était pris de vin et se trouvait sur le quai N° 2 de la gare CFF, a fait une chute sur les rails du chemin de fer. Il a été transporté à l'Hôpital Pourtalès, souffrant d'une plaie ouverte au cuir chevelu.

Professeur honoraire à l'Université

Le Conseil d'Etat a décerné le titre de professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel au citoyen Eugène Wegmann, docteur ès sciences, ancien professeur à la Faculté des sciences.

Décision fédérale concernant la route nationale N° 5

Dans sa séance du 4 juin 1965, le Conseil d'Etat a pris connaissance avec satisfaction de la décision du Conseil fédéral du 25 mai dernier approuvant le projet général de la section Areuse-Serrières de la route nationale 5.

Il s'agit du tracé empruntant le bord du lac par Areuse, le bas des Allées de Colombier et la baie d'Auvernier.

Ainsi, l'élaboration du projet d'exécution est autorisée et la Confédération alloue un crédit de base de 27 millions de francs pour cette section de route à quatre pistes.

Le Grand Conseil, puis le peuple, seront appelés à se prononcer sur le crédit cantonal concernant cet important travail sur un des tronçons de la route nationale 5.

LES BRENETS

Mutualité

Le lundi 31 mai, à l'Hôtel de la Couronne, la Société de secours mutuels Helvetia a tenu son assemblée générale annuelle. De nombreux membres étaient présents lorsque le président, M. G. Robert, a ouvert la séance.

Par le rapport du caissier, M. R. Droxler, chacun put se rendre compte de la vitalité de notre section et de l'essor réjouissant qu'elle a pris dans notre village. Malheureusement, ce rapport se termina de façon pénible par la nouvelle du décès de M. André Behra, fondateur de notre section et qui fut par la suite un conférencier brillant lors de plusieurs de nos assemblées. L'assistance se leva pour honorer la mémoire de ce regretté disparu.

Présentée par notre président et commentée par notre caissier, la circulaire de l'administration centrale sur les propositions des modifications statutaires intéressa vivement l'assemblée. D'importantes modifications et améliorations sont envisagées pour l'année prochaine. Notre caissier reste à la disposition de chacun pour tout renseignement.

Pentecôte a fait la décision

Ligue A

Bellinzona—Sion, 2-0.
Chiasso—Bienne, 0-1.
Grasshoppers—Zurich, 2-4.
Granges—Lugano, 6-1.
Lucerne—Chaux-de-Fonds, 1-1.
Servette—Bâle, 0-2.
Young-Boys—Lausanne, 3-2.

	J	G	N	P	Buts	Pts
Lausanne	25	14	6	5	58-32	34
Servette	25	14	3	8	59-29	31
Young-Boys	25	13	4	8	53-42	30
Grasshoppers	25	11	7	7	53-43	29
Lucerne	25	9	9	7	32-35	27
Lugano	25	8	11	6	26-29	27
Bâle	25	11	5	9	43-48	27
Chx-de-Fds	25	11	3	11	48-38	25
Sion	25	9	5	11	34-32	23
Zurich	25	7	7	11	38-38	21
Granges	25	6	9	10	35-40	21
Bellinzona	25	5	9	11	21-39	19
Bienne	25	7	5	13	34-56	19
Chiasso	25	6	5	14	20-53	17

Ligue B

Baden—Schaffhouse, 5-2.
Brühl—UGS, 0-3.
Cantonal—Young-Fellows, 0-2.
Le Locle—Moutier, 2-2.
Porrentruy—Aarau, 1-0.
Thoune—Berne, 3-1.
Winterthur—Soleure, 2-0.

	J	G	N	P	Buts	Pts
Urania	25	15	5	5	57-30	35
Y.-Fellows	25	14	6	5	45-28	34
Aarau	25	12	5	8	58-39	29
Thoune	25	11	7	7	59-51	29
Porrentruy	25	10	8	7	39-40	28
Winterthur	25	11	5	9	41-38	27
Cantonal	25	11	4	10	46-38	26
Brühl	25	10	6	9	46-44	26
Le Locle	25	9	6	10	44-47	24
Soleure	25	9	4	12	41-47	22
Moutier	25	6	9	10	38-49	21
Baden	25	6	8	11	41-47	20
Berne	25	6	4	15	33-45	16
Schaffhouse	25	4	5	16	30-75	13

Les réserves

Groupe A: Grasshoppers—Zurich, 3-3; Bellinzona—Sion, 1-1; Chiasso—Bienne, renvoyé; Granges—Lugano, 3-0; Servette—Bâle, 6-2; Lucerne—La Chaux-de-Fonds, 5-3; Young-Boys—Lausanne, 3-1.

Groupe B: Brühl—UGS, 4-1; Porrentruy—Aarau, 4-0; Cantonal Young-Fellows, 3-1; Thoune—Berne, 7-0; Winterthur—Soleure, 0-4.

Première ligue: Etoile Carouge et Fribourg disputeront les finales

Match d'appui dans le groupe romand, à Yverdon: Fribourg bat Forward Morges, 3-0. Fribourg prend ainsi la deuxième place du groupe et participera à la poule finale en compagnie d'Etoile Carouge.

Championnat suisse de première ligue, groupe central: Fontainemelon—Nordstern, 1-2; Gerlafingen—Delémont, 3-2. — Groupe romand: Renens—Vevey, 3-3.

Sport-Toto

Colonne des gagnants

1 2 2 1 x 2 1 1 2 2 x 1 1

LAUSANNE est champion suisse

UGS et Young-Fellows accèdent à la ligue A Berne et Schaffhouse relégués en première ligue

Au soir de ce samedi de Pentecôte, les dés sont jetés. Lausanne a été sacré champion suisse. Young-Fellows et Urania-Genève-Sports ont été promus en ligue nationale A. Berne et Schaffhouse sont relégués en première ligue. Seule la situation en ce qui concerne la relégation en ligue nationale B reste en suspens. Le plus menacé est Chiasso. Mais Bellinzona et Bienne ne sont pas en sûreté. Il faudra donc attendre la dernière journée pour connaître les deux clubs relégués. Puisque nous parlons de cette ultime journée, regardons de quelle façon elle se déroulera pour les clubs en danger de relégation. Bienne reçoit Servette, Bellinzona joue au Letzigrund contre Zurich et Chiasso se déplace à

Sion. Première constatation: Bienne devrait être privilégié face à une Servette (le grand battu du championnat) qui viendra à la Gurzelen sans conviction. Pour Bellinzona et Chiasso, c'est une autre question. La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Servette ont été battus en terre valaisanne. On ne voit donc guère Chiasso réussir deux points, voire un. Reste Bellinzona à Zurich. Si Zurich était totalement hors de danger, on douterait un peu de sa victoire. Mais voilà, une défaite des hommes de Maurer et une victoire des Tessinois les mèneraient tous les deux à 21 points et, peut-être, à un match de barrage. Voilà pourquoi Zurich ne peut se permettre de prendre cette rencontre à la légère. Audacieux que nous sommes, nous allons faire, déjà

aujourd'hui, un pronostic. Bienne sera vainqueur de Servette, alors que Bellinzona et Chiasso essuieront une défaite. Résultat: Bellinzona, restant à 19 points, serait relégué, de même que Chiasso, qui n'en compterait que 17. On verra qui nous donnera raison dimanche prochain.

En ligue B, cette fois, le voile est levé. Grâce à son «catenaccio», Young-Fellows a battu Cantonal et s'est assuré son ascension. Pour sa part, UGS est revenu de Saint-Gall avec une nette victoire, ce qui lui vaudra peut-être le titre de champion suisse de ligue B. Enfin, Schaffhouse — on s'y attendait — a été nettement battu à Baden, ce qui lui vaut d'être relégué en première ligue. Il en est de même pour Berne qui, sans résistance aucune à Thoune, s'est laissé battre. A vrai dire, à cette relégation, les dirigeants du club du Neufeld devaient s'y attendre un jour ou l'autre. En effet, les classements de la ligue B de ces dernières années nous montrent toujours Berne en danger de relégation. Si chaque fois Berne

réussissait à tirer son épingle du jeu, aujourd'hui Thoune n'a pas fait de cadeau et Berne jouera la saison prochaine en première ligue.

Lausanne champion suisse, voilà qui fait plaisir aux sportifs romands. Après La Chaux-de-Fonds, un autre club romand est porté aux honneurs. Félicitations donc à Lausanne qui, chaque fois que nous l'avons vu cette saison, joua en champion. Félicitations aussi à son directeur technique, Karl Rappan, qui montra, une fois de plus, le meneur d'hommes qu'il est. Et pourtant, la tâche des Lausannois n'a pas été facile. Chaque dimanche ils furent harcelés par leurs adversaires. Ils étaient ceux qu'il fallait battre. C'est pour cela aussi que ce titre national, ils ne l'ont pas volé.

Lausanne en est à son septième titre. La dernière fois, il l'avait conquis en 1951. Puis, Young-Boys quatre fois, La Chaux-de-Fonds trois fois, Grasshoppers deux fois, Servette deux fois, Bâle une fois, Zurich une fois, s'étaient partagés les honneurs. Précisons encore que Lausanne vient en quatrième position pour les titres remportés. En effet, Grasshoppers détient le record avec quinze fois, suivi de Servette, treize fois, et de Young-Boys, dix fois.

Enfin, cette saison 1964-1965 est fête pour le football romand puisque, outre le titre de champion suisse remporté par Lausanne, Sion est le récent vainqueur de la coupe suisse.

RAYMOND DÉRUNS.

Servette a manqué le coche

SERVETTE—BALE, 0-2 (0-0). — A trois jours de cette palpitante rencontre, nous n'en écrivons pas long, d'autant plus que les jeux sont faits et que les «grenats» ont perdu une belle occasion de talonner le leader jusqu'à la dernière journée. Palpitante fut, en effet, cette nocturne, et cela grâce à une équipe bâloise décidée et aux compartiments bien soudés. L'énergie, le courage, l'occupation du terrain, alliés à une excellente technique, sont à l'origine de la victoire méritée des visiteurs. Pour beaucoup des habitués du Parc des Sports des Charmilles, l'équipe rhénane est celle qui a fourni la meilleure pres-

tation de la saison à Genève. A ce «onze» volontaire en diable, les «grenats» ont opposé une résistance qui tint jusqu'à un quart d'heure de la fin, mais il faut dire aussi que les défenseurs bâlois eurent leur tâche facilitée par le fait que seuls Schindelholz et Daina construisaient des offensives sérieuses, les autres «forwards» locaux n'étant qu'un pâle reflet de ce à quoi ils nous ont habitués. Cependant, le match fut plaisant à suivre et si l'on lisait la déception sur les visages des supporters servettiens, on ne s'est malgré tout pas ennuyé aux Charmilles.

BROSSARD pouvait marquer trois buts

LUCERNE—LA CHAUX-DE-FONDS, 1-1 (1-1). — Deux buts dans ce match, deux buts en première mi-temps. L'un par Ruele, à la 8^e minute, sur pénalty douteux, Bertschi ayant croché Gwerder, et l'autre par Brossard, à la 45^e minute. En vérité, Lucerne, qui n'a pas été battu sur son terrain cette saison, aurait très bien pu perdre ce match. Seule la malchance des Chaux-de-Fonnois a permis un match nul aux Lucernois. Le plus malchanceux fut Brossard, qui aurait pu marquer trois buts sans que Permunion ait eu quelque chose à dire. Avant le match, Antenen reçut de la part des Lucernois un bouquet de fleurs pour sa brillante carrière.

Les gardiens furent sauvés à deux reprises par les montants. La première fois, la latte sauva Eichmann sur un tir de Gwerder. La seconde fois, un coup de tête de Berger frappa le poteau de Permunion. C'était un

match de liquidation, mais un match comme on aimerait en voir plus souvent. Il n'y eut pas de temps mort dans cette rencontre et le football fut d'excellente qualité. Le match nul est finalement normal, mais un 3-3 ou même un 4-4 aurait été plus juste. C'est dire que les gens de l'Allmend (qui n'étaient que 3000) ont vibré. Permunion comme Eichmann ont fourni un grand match.

Skiba a fait sa rentrée. Elle fut brillante si l'on tient compte qu'il n'avait plus fait de compétition depuis cinq mois. Avec ce succès — qui en est malgré tout un puisque Lucerne n'a jamais été battu cette saison chez lui — les Chaux-de-Fonnois remontent leurs actions. Il leur faudra encore une victoire, samedi, contre Grasshoppers, et la coupe Rappan, qui suivra peu après la fin du championnat suisse, prendra un bon départ, c'est certain.

GRANGES et ZURICH ont marqué des points

GRANGES—LUGANO, 6-1 (2-1). — Lugano a été désorienté en seconde mi-temps. C'est ce qui a fait dire

à Kominek que, dans un championnat, il y a des hauts et des bas. Il y a aussi l'accident. C'est probablement ce qui s'est produit, samedi, pour Lugano, qui encaissa en seconde mi-temps quatre buts. Et pourtant, Lugano, qui perdit finalement par 6-1, avait ouvert la marque par Mungai. La ligne d'attaque des Soleurois fut en verve puisque tous ses éléments ont marqué un but, le sixième étant l'oeuvre de l'arrière Schaller. Le tournant du match s'est situé à la 17^e minute de la seconde mi-temps lorsque Allemann plaça un tir de 25 mètres qui laissa Prosperi pantois. Et dire que le gardien luganais est actuellement le premier successeur d'Elsener!

GRASSHOPPERS—ZURICH, 2-4 (1-1). — Ce fut une dure bataille. Mais, compte tenu de l'état du terrain, ce fut un excellent match. Martinelli et Kuhn ont eu des missions spéciales qu'ils ont du reste bien remplies. Il y avait pour ce derby 10 000 spectateurs. En première mi-temps, Janser fut sauvé par la chance. Une première fois un tir de Kuhn frappa la barre transversale. La seconde fois, un tir de Kunzli fut renvoyé par le montant gauche. Grasshoppers eut deux handicaps: il perdit d'abord Rognoni, une des plaques tournantes de l'équipe, par une méchanceté de Brodmann. Puis, peu après, Wespe, blessé, dut quitter son poste habituel. La partie se joua aux 12^e et 13^e minutes de la seconde mi-temps, lorsque Kuhn et Martinelli portèrent la marque à 4 à 1. En vérité, la défaite des Grasshoppers est un peu sévère.

Espoir pour Bienne

CHIASSO—BIENNE, 0-1 (0-0). — Il a fallu attendre la 22^e minute de la seconde mi-temps pour voir Gnägi marquer l'unique but de la partie. C'était un but surprise, un shoot expédié depuis 25 mètres. Cette action, qui peut avoir une grande importance dans la fin de la compétition, permettra peut-être à Bienne de rester en ligue A. L'ambiance fut extraordinaire au Tessin où tous les enfants des écoles assistèrent au match (et hurlèrent leurs encouragements aux locaux) gratuitement. D'entrée, Villa tira sur la barre transversale, mais, à la 35^e minute, c'est le gardien tessinois Caravatti qui dégaa sur le montant un coup de tête de Luthi. Le jeu simple des Biennois a finalement payé. Ce fut aussi un match très tendu, l'un comme l'autre des deux adversaires ne voulant pas «mourir». Vingt et un fous ont été sifflés contre Bienne pour onze contre Chiasso.

UGS et Young-Fellows parmi les ténors

BRUHL—UGS, 0-3 (0-1). — Deux buts de la tête (un de Keller et un d'Anker) et un but de Merlin ont mis Bruhl k.-o. UGS fut la meilleure équipe à évoluer à Saint-Gall. Menant par 1-0 ou terme de la première mi-temps, UGS fit la décision en seconde mi-temps en moins de deux minutes (6^e et 8^e). Les Saint-Gallois baissèrent les bras, facilitant le jeu des Genevois. Ainsi, après bien des péripéties, des hauts et des bas, l'équipe euz-vivienne réintègre le bercail de la ligue nationale A où nous souhaitons la voir tenir avec succès. Les sportifs genevois ne se plaindront pas d'avoir chaque dimanche, comme autrefois, un match de la série d'honneur du football helvétique. Donc, à bientôt les derbies Servette—UGS. Nos sincères félicitations au club euz-vivien et nos vœux qu'il soit dimanche prochain cham-

pion suisse de la ligue nationale B.

CANTONAL — YOUNG-FELLOWS, 0-2 (0-0). — L'essentiel pour les Zurichois était de gagner. Aussi, rien ne fut étonnant de les voir appliquer une tactique «à l'italienne». Cela permit aux Cantonaux de mieux s'organiser au milieu du terrain. Ce fut de leur part un excellent football durant une bonne demi-heure. Puis les Zurichois contre-attaquèrent sérieusement. Et deux minutes après la reprise, un violent tir de Chianuzzi aboutit sur le visage de Leuenberger (qui faisait sa rentrée). La balle prit alors le chemin des filets et, par un autogol, Young-Fellows (sans Sturmer), ouvrit la marque. La victoire des Zurichois fut consolidée lorsque Fischli, douze minutes avant la fin, battit Gautschi.

Berne et Schaffhouse k.o.

THOUNE—BERNE, 3-1 (1-0). — Déjà dans la première minute de jeu, Berne fut battu par un tir de Lüthi. Sur cette phase, l'entraîneur bernois Zouba avait commis une grosse erreur. Ce fut mal accueilli par ceux de la Ville fédérale, ce qu'en profitèrent les «canonniers». Après la mi-temps, Berne donna l'impression d'égaliser. Il y arriva pourtant grâce à une reprise Sehrt. Mais ce fut tout, car, dans la même minute, Lüthi redonna l'avantage à Thoune, avantage qui fut encore concrétisé avant la demi-heure par Fragnière. En fait, finalement, Berne fut vraiment trop faible.

BADEN—SCHAFFHOUSE, 5-2 (2-1). — En tout et pour tout, Baden a nettement dominé. Résultat: 5 à 2. Corners: 17-4 et 10-1. On ne peut guère mieux. Schaffhouse est venu à Baden avec une équipe très jeune. Il ne reste plus que deux éléments dans la formation qui joua encore l'an passé en ligue A: Fluri et Wiener. Ce furent deux erreurs de la défense de Schaffhouse qui ouvrirent la porte du succès aux Argoviens. Dans ce match, on a cependant admiré le renouveau dont Schaffhouse fait preuve. C'est une équipe très jeune, décidée à bien recommencer la saison prochaine. Certainement, Schaffhouse ne fera pas très longtemps en première ligue.

INCIDENTS AU LOCLE

LE LOCLE—MOUTIER, 2-2 (0-1). — Ce derby jurassien a été marqué de trois incidents. Tout d'abord, le gardien de Moutier Schorro fut blessé, mais reprit courageusement sa place. Puis Thimm fut fauché par Schorro. Enfin, Gardet, qui avait pris la place de Maring peu avant le repos, dut être évacué avec une jambe cassée. Grâce à un but de Steinmann (5^e), Moutier prit d'emblée l'avantage. Durant toute la première mi-temps, Le Locle ne parvint pas à se reprendre. Après le repos, en moins de quatre minutes, grâce à Diethlin et à Thimm, Le Locle re-

versa la vapeur et mena par 2-1. Le Locle, qui tenait à faire bonne figure devant son public pour la dernière partie, chercha avant tout à présenter un jeu d'excellente facture. Il y réussit fort bien en seconde mi-temps, obligeant Moutier à se défendre. Finalement, alors que l'on s'acheminait vers une victoire locloise, l'arbitre accorda un peu généreusement un pénalty aux visiteurs et Fankhauser ne manqua pas d'égaliser.

La partie se termina un peu dans la confusion, mais l'arbitre, M. Buhlmann, de Berne, en est le grand responsable.

Porrentruy fait une démonstration

Ailleurs encore dans cette ligue B, disons que Porrentruy, vainqueur d'Aarau (1-0, résultat acquis à la mi-temps), a fait une véritable démonstration de football. Ce fut un régal. Et si le résultat ne fut pas plus élevé, les Argoviens le doivent uniquement à leur gardien Huber. Le seul but de la partie a

été obtenu par Lièvre à la 14^e minute, grâce à un lob judicieux.

Winterthur—Soleure (2-0) n'eut de bon que la victoire pour les Zurichois. Mais ce fut un match gris comme le ciel. Winterthur aurait dû finalement s'imposer avec trois ou quatre buts d'écart; la maladresse de ses avants l'en empêcha.

21.000 personnes au Wankdorf

YOUNG-BOYS—LAUSANNE, 3-2 (2-1). — Ce fut le match des grands. 21 000 personnes qui n'ont pas été déçues, qui ont préféré ce match à n'importe quel autre de notre formation nationale au cours de ces derniers mois. Du football, le public en a vu, et comment! Lausanne a perdu, mais la victoire des Bernois n'est pas une injustice. Au contraire, ils l'ont méritée. Ce match s'est joué sur un rythme fou. Theunissen marqua deux fois pour les Y.-B. avant qu'Armbruster, puis Eschmann en seconde mi-temps, ramènent le score à 2-2. Finalement, c'est Meier (venu prendre la place de Fullemann, blessé) qui donna la victoire aux Bernois.

Ce fut le plus beau match disputé cette saison au Wankdorf. De quoi Rappan en a profité pour dire: «C'est toutes les fois la même chose. A Bâle déjà ce fut le plus beau match et nous avons été tenus en échec.» Comme quoi toutes les équipes jouant contre Lausanne s'efforcèrent de disputer leur meilleure partie, cette saison.

Quant à l'entraîneur des Y.-B.,

● En finale de la coupe Drago, à Paris, Lens a battu Bordeaux par 4-0.

Alors que Binggeli gagne la dernière étape, Adorni remporte le Tour d'Italie

Doublé étranger et victoire suisse dans la dernière étape du Tour d'Italie, Brescia-Florence, qui est revenue à René Binggeli devant le Belge Franz Brandts, cependant que Vittorio Adorni a été officiellement proclamé vainqueur de ce 48^e Giro qu'il avait virtuellement remporté, il y a trois jours, à l'issue de la grande étape alpine qui l'avait vu terminer détaché à Madesimo.

Cette dernière journée de course fut, jusqu'à une vingtaine de kilomètres de l'arrivée, une marche triomphale de la caravane, saluée par de nombreux spectateurs. A proximité de Florence, sept hommes prirent la fuite: le Suisse René Binggeli, les Belges Molenaers et Brandts et les Italiens Poggiali, Ferrari, Grassi et Manucci. Se relayant parfaitement, les membres de ce petit groupe distancèrent le peloton et, sur la piste en cendrée du stade municipal de Florence, eut lieu l'ultime sprint du Giro 1965. Poggiali avait pénétré en tête sur la piste devant Binggeli, Grassi et Brandts. Dans le dernier virage, Binggeli parvint à remonter Poggiali et à le passer. Dans la ligne droite, il put résister au retour de Brandts, faisant ainsi totalement oublier à ses supporters la défaillance qu'il avait essuyée dans la montagne.

Vittorio Adorni a donc remporté le 48^e Tour d'Italie, au cours duquel il fit preuve d'une très nette supériorité, enlevant les trois étapes les plus difficiles, la première, dans les Abruzzes, sur un parcours particulièrement tourmenté entre Avellino et Potenza, terminant avec 2'48" d'avance sur Bitossi, la seconde — la course contre la montre — entre Catania et Taormina, où il l'emporta avec 1'22" sur le jeune Felice Gimondi, et enfin dans l'étape alpine des quatre cols de première catégorie, Saas-Fee—Madesimo,

où il paracheva son triomphe en s'imposant avec 3'33" sur Taccone.

Adorni, qui ne voulait pas participer au Giro afin de se consacrer exclusivement au Tour de France (auquel il envisage à présent de renoncer) a terminé avec 11'26" d'avance sur Italo Zilioli, ce qui constitue l'écart le plus élevé enregistré au cours de ces dernières années.

Classement de la dernière étape: 1. René Binggeli, Suisse, 8 h. 10'42"; 2. Brandts, Belgique; 3. Poggiali; 4. Fer-

rari; 5. Grassi; 6. Manucci; 7. Molenaers, Belgique, tous même temps; 8. Dancelli, à 38" 9. Bariviera; 10. Mealli, puis le peloton, dans le même temps que Dancelli.

Classement général final: 1. Adorni, 121 h. 08'18"; 2. Zilioli, à 11'26"; 3. Gimondi, à 12'57"; 4. Mugnaini, à 14'30"; 5. Balmamion, à 15'09"; 6. Taccone, à 15'33"; 7. Bitossi, à 15'35"; 8. Poggiali, à 19'22"; 9. Massignan, à 19'30"; 10. De Rosso, à 21'04". Puis: 20. René Binggeli, Suisse, à 40'53".

Tennis: victoire chaux-de-fonnière

Le premier tour du championnat suisse de tennis, série C, s'est disputé dimanche sur les courts du T.-C. La Chaux-de-Fonds. Ce dernier recevait le Tennis-Club Morges et, malgré le peu d'entraînement, les Chaux-de-Fonnières ont remporté une brillante victoire en s'adjugeant la totalité des matches, c'est-à-dire par le score de 7 à 0. Les résultats:

F. Didisheim—J.-C. Chappuis, 6-3, 6-4; P. Julia—J.-P. Ilten, 6-4, 6-0; P. Zehnder—G. Collet, 6-3, 6-2; F. Julia—J.-P. Chanson, 6-4, 6-1; J.-C. Schwarz—D. Nicole, 6-3, 6-2.

YACHTING. — En rade de Naples, au moment du départ de la septième et dernière régata du championnat du monde des 5 m. 50, un important incident de course s'est produit: le yacht norvégien «Frame 3», barré par le prince Harald, est entré en collision avec le bateau suisse «Ylliam 16», de Louis Novraz, et a été obligé d'abandonner.

Doubles: P. Julia-Zehnder—Chappuis-Ilten, 6-2, 6-4; F. Julia-Schwarz—Collet-Nicole, 8-6, 6-3.

Par cette victoire, le T.-C. La Chaux-de-Fonds rencontrera le gagnant du match Sierre—Stade Lausanne. P. Z.

ATHLÉTISME. — A Zurich, au cours d'une réunion internationale féminine interclubs, la Schaffhouseuse Meta Antenen a égalé le record suisse du 80 m. haies en 11"4.

● Pour la troisième fois cette année, l'Australien Ron Clarke a amélioré le record du monde du 5000 m. en couvrant la distance dans le temps de 13' 25"8, lors de la réunion de Compton, au Memorial coliseum de Los Angeles. Au passage, Ron Clarke améliora également son record du monde des 3 miles (4827 m. 94) en 13' 04", record qu'il avait ravi au Néo-Zélandais Murray Halberg, en 13' 07"6, le 3 décembre dernier, à Melbourne.

Football, rien que football

Bellinzona n'a pas désarmé

BELLINZONA—SION, 2-0 (1-0). — Disons d'emblée que l'arbitrage de M. Gilbert Droz, de Marin, nouvellement promu arbitre international (réd.: nos félicitations), fut parfait. Bellinzona a d'abord ouvert le score sur pénalty (30^e minute), puis vingt minutes après la mi-temps, Pellanda a définitivement assuré la victoire aux Tessinois. Il n'y eut aucun cadeau dans ce match. Bellinzona doit sa victoire à la volonté et au cran de ses joueurs, qui ne désirent pas être relégués. Meylan, Georgy et Quentin ont été les meilleurs Séduois. Le match s'est joué à la 10^e minute de la seconde mi-temps lorsque le portier tessinois Rossini retint, à bout portant, un tir de Quentin. Avec cette victoire, Bellinzona garde l'espoir de s'en sortir. Reste à savoir si ces deux points le sauveront définitivement de la relégation...

Le tour final en première ligue

Le programme du tour final de première ligue se présente de la façon suivante: 12-13 juin: Langenthal—Saint-Gall, Berthoud—Fribourg et Blue-Stars—Etoile Carouge. — 19-20 juin: Etoile Carouge—Langenthal, Fribourg—Blue-Stars et Saint-Gall—Berthoud. — 26-27 juin: Langenthal—Blue-Stars, Berthoud—Etoile Carouge et Saint-Gall—Fribourg. — 3-4 juillet: Blue-Stars—Berthoud, Fribourg—Langenthal et Etoile Carouge—Saint-Gall.

Tout savoir sur le football

● Poule finale de deuxième ligue: Meyrin—Villars-sur-Glâne, 3-3; Hauterive—Nyon, 1-1.

● Première journée des matches de barrage du championnat de France: Limoges—Rouen, 2-2; Boulogne—Nîmes, 1-0.

● En match retour des demi-finales de la coupe des villes de foire, à Budapest, Ferencvaros a battu Manchester United par 1-0. Les deux équipes se trouvent à égalité, puisque, à l'aller, Manchester United avait gagné par 3-2.

Inter, champion d'Italie

L'Internazionale de Milan a remporté le championnat d'Italie de première division après le match nul qu'elle a concédé (2-2) à l'A.-C. Torino au cours de la 34^e et dernière journée. Les équipes de Mantova, Messina et Genoa descendent en seconde division.

Résultats de la dernière journée: Atalanta—Sampdoria, 0-0; Cagliari—Milan, 2-1; Genoa—Fiorentina, 4-1; Internazionale—Torino, 2-2; Juventus—Lanerossi, 3-1; Mantova—Varese, 3-1; Roma—Foggia, 1-0; Catania—Bologna, 4-0; Messina—Lazio, 4-1.

Classement final: 1. Internazionale, 54 points; 2. Milan, 51; 3. Torino, 44; 4. Juventus, 41; 5. Fiorentina, 41; 6. Bologna, 34; 7. Cagliari, 34; 8. Catania, 32; 9. Foggia, 31; 10. Roma, 31; 11. Varese, 30; 12. Lanerossi, 30; 13. Atalanta, 30; 14. Lazio, 29; 15. Sampdoria, 29; 16. Genoa, 28; 17. Messina, 22; 18. Mantova, 21.

Sobotka au Servette?

Selon un quotidien du Bas du canton de Neuchâtel, Georges Sobotka, qui quittera Bâle la saison prochaine, a été contacté par les dirigeants servetiens. Ces derniers se sépareraient-ils de Lucien Leduc, qui a pourtant un contrat en cours de trois ans?

Dans les séries inférieures neuchâteloises

Deuxième ligue: Saint-Imier—Fleurier, 8-2; Couvet—Etoile, 0-1.

Troisième ligue: Cantonal II—Serrières, 1-4; Blue-Stars—Corcelles, 1-3; Saint-Blaise—Cortailod, 2-3; Superga—Floria, 0-4; Saint-Imier II—Ticino, 2-5; La Sagne—Sonvilier, 5-2.

Quatrième ligue: Match d'appui: Le Locle IIIa—Dombresson, 0-1. — Poule finale: Hauterive II—L'Areuse Ia, 0-0.

Au Jura

Promotion de deuxième en première ligue: Aegerter—USBB, 0-1.

Troisième ligue: Bévillard—Tramelan, 7-2; Courrendlin—Sohyères, 8-0; Alle II—Develier, 0-0; Glovelier—Bassecourt, 1-8; Saignelégier—Courfaivre, 0-2.

Athlètes parisiens à La Chaux-de-Fonds

Durant les fêtes de la Pentecôte, les athlètes chaux-de-fonnières ont reçu ceux d'Issy-les-Moulineaux et de Meudon auxquels ils avaient rendu visite l'autome dernier. Les deux équipes françaises s'unissaient dans une même formation pour affronter l'Olympic.

Du côté des visiteurs on remarqua surtout la présence du champion de France junior du 400 m., Lafaye, de Moritz, un sauteur qui a déjà franchi 1 m. 97, et de Guérin et Broquet, tous deux d'excellents spécialistes du demi-fond.

Chez les Chaux-de-Fonnières, Aubry fut une fois de plus un élément précieux et très sollicité, malgré les efforts qu'il avait déployés la veille à Fribourg. La piste encore humide ne permit pas de grandes performances, mais les jeunes sprinters locaux ont été à la hauteur de leur réputation, tout comme Montandon qui réalisait un excellent temps au 110 m. haies. En demi-fond, Kneuss doubla 1500 et 800 m.; il se montra plus à l'aise lors de sa seconde course, alors que Graf obtenait un bon temps sur 1500 m. Kuenzi marqua de réjouissants progrès au jet du boulet et Baenteli, bien que blessé, s'imposa au saut en longueur. Résultats:

110 m. haies: 1. Montandon (O), 16"2; 2. Baenteli (O), 16"6; 3. Velut (IM), 16"7.

400 m.: 1. Lafaye (IM), 50"5; 2. Morvan (IM), 52"9; 3. J. Cattin (O), 54".

100 m.: 1. Aubry (O), 11"2; 2. Rössli (O), 11"4; 3. Balmer (O), 11"4.

1000 m. cadets: 1. B. Cattin (O), 2'45"3; 2. Ischer I (O), 2'50"5; 3. Chopard (O), 2'58"6.

Disque: 1. Payot (O), 32 m. 19; 2. Sester (O), 31 m. 33; 3. Morvan (IM), 30 m. 81.

1500 m.: 1. Guérin (IM), 4'06"5; 2. Graf (O), 4'10"9; 3. Kneuss (O), 4'15"4.

Saut en hauteur: 1. Moritz (IM), 1 m. 85; 2. Jelut (IM), 1 m. 75; 3. Jacot (O), 1 m. 70.

4 fois 100 m.: 1. Olympic I, 44"1; 2. Avia-AS Meudon, 45"7; 3. Olympic II, 46"2.

200 m.: 1. Lafaye (IM), 22"5; 2. Aubry (O), 22"8; 3. Rössli (O), 23"2.

BASKET. — Poule finale de la championnat suisse de ligue B: Lausanne Basket—S. A. Lugano, 62-41; Champel—Birsfelden, 80-54; Nyon—Berne Basket, 44-50. Berne Basket et Lausanne Basket sont promus en ligue nationale A en remplacement de Servette et d'Etoile Sécheron.

Radio-TV

Mardi 8 juin:

SOITENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous des isolés. 16.25 Fantaisie sur ondes moyennes. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Cinéma magazine. 18.00 Bonjour les jeunes! 18.30 Micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Inf. 19.25 Miroir du monde. 19.45 Visiteur d'un soir. 20.10 Refrains en balade. 20.30 «Zibeline», comédie. 22.30 Inf. 22.35 Quinzaine littéraire.

Second programme de Soitens. — 19.00 Mus. légère et chansons. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 «Insolite Catalina», feuilleton. 20.25 Chante jeunesse. 20.40 Kiosque à mus. 20.55 Piano. 21.20 Hier et aujourd'hui. 22.05 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Extraits. 16.45 Lecture. 17.00 Piano. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.05 Amis du jazz. 19.00 Actualités. 19.30 Inf. 20.00 Radio-orch. 21.15 Chants. 22.15 Inf. 22.20 Mus. pour réver.

TELEVISION ROMANDE. — 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 Aventures de Bob Morane. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 330 secondes. 21.00 «Mascarade», enquête policière. 21.25 Cours de bonheur conjugal. 21.50 Comment défendre les consommateurs? 22.20 Téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 18.25 TV scolaire. 18.55 Livre, mon ami. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Actualités. 19.40 «Quelle Famille», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.30 Jeux sans frontières. 20.55 «La Guppa», film. 22.05 Mus. pour vous. 22.35 Actualités.

Mercredi 9 juin:

SOITENS. — 6.15 Bonjour à tous! 7.15 Inf. 8.00 Bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 Université radiophon. internationale. 9.30 A votre service! 11.00 Album musical. 12.00 Carillon de midi: miroir-flash. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Insolite Catalina», feuilleton. 13.05 Mus. légère et chanson. 13.40 A tire-d'aile. 13.55 Miroir-flash.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Bonjour. 6.50 Propos. 7.00 Inf. 7.05 Agriculture. 7.15 Marchés militaires. 7.30 Automobilistes. 11.00 Emis. com. 12.00 Chansons de Paris. 12.20 Compliments. 12.30 Inf. 12.40 Radio-orch. 13.30 Chansons et mélodies. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Emis. radioscolaire. 15.00 Mus. symphon. 15.20 Nature, source de joie.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 9.30 TV scolaire. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.05 TV scolaire. 14.35 Monde animal.

Eugène SUE

Les MYSTÈRES de Paris Roman

1117

Et il est venu... lorsqu'il y a six mois l'infortunée nous a dévoilé la double torture de son cœur: sa honte incurable du passé... jointe à son malheureux amour pour Henri...

Ces deux amers et brûlants ressentiments, exaltés l'un par l'autre, devaient, par une logique fatale, amener son inébranlable résolution de prendre le voile. Vous le savez, mon amie, en combattant ce dessein de toutes les forces de notre adoration pour elle, nous ne pouvions nous dissimuler que sa digne et courageuse conduite eût été la nôtre. Que répondre à ces mots:

«J'aime trop le prince Henri pour lui donner une main touchée par les bandits de la Cité.»

Elle a dû se sacrifier à ses nobles scrupules, au souvenir ineffaçable de sa honte! elle l'a fait vaillamment... elle a renoncé aux splendeurs du monde, elle est descendue des marches d'un trône pour s'agenouiller, vêtue de bure, sur la dalle d'une église; elle a croisé ses mains sur sa poitrine, courbée sa tête angélique... ses beaux cheveux blonds que j'aimais tant, et que je conserve comme un trésor, sont tombés tranchés par le fer...

O mon amie, vous savez notre émotion déchirante à ce moment lugubre et solennel; cette émotion est, à cette heure, aussi poignante que par le passé... En vous écrivant ces mots, je pleure comme un enfant.

Je l'ai vue ce matin; quoiqu'elle m'ait paru moins pâle que d'habitude, et qu'elle prétende ne pas souffrir... sa santé m'inquiète mortellement. Hélas! lorsque, sous le voile et le bandeau qui entourent son noble front, je vois ses traits amaigris qui ont la froide blancheur du marbre, et qui font paraître ses grands yeux bleus plus grands encore, je ne puis m'empêcher de songer au doux et pur éclat dont brillait sa beauté lors de notre mariage. Jamais, n'est-ce pas, nous ne l'avions vue plus charmante? notre bonheur semblait rayonner sur son délicieux visage.

Comme je vous le disais, je l'ai vue ce matin; elle n'est pas prévenue que la princesse Juliane se démet volontairement en sa faveur de sa dignité abbatiale: demain donc, jour de sa profession, notre enfant sera élue abbesse, puisqu'il y a unanimité parmi les demoiselles nobles de la communauté pour lui conférer cette dignité.

Depuis le commencement de son noviciat, il n'y a qu'une voix sur sa pitié, sur sa charité, sur sa religieuse exactitude à remplir toutes les règles de son ordre, dont elle exagère malheureusement les austérités... Elle a exercé dans ce couvent l'influence qu'elle exerce partout, sans y prétendre et en l'ignorant, ce qui augmente la puissance...

Son entretien de ce matin m'a confirmé ce dont je me doutais; elle n'a pas trouvé dans la solitude du cloître et dans la pratique sévère de la vie monastique le repos et l'oubli... elle se félicite pourtant de sa résolution, qu'elle considère comme l'accomplissement d'un devoir impérieux; mais elle souffre toujours, car elle n'est pas née pour ces contemplations mystiques, au milieu desquelles certaines personnes, oubliant toutes les affections, tous les souvenirs terrestres, se perdent en ravissements ascétiques.

Non, Fleur-de-Marie croit, elle prie, elle se soumet à la rigoureuse et dure observance de son ordre; elle prodigue les consolations les plus évangéliques, les soins les plus humbles

1118

aux pauvres femmes malades qui sont traitées dans l'hospice de l'abbaye. Elle a refusé jusqu'à l'aide d'une sœur converse pour le modeste ménage de cette triste cellule froide et nue où nous avons remarqué avec un si douloureux étonnement, vous vous le rappelez, mon amie, les branches desséchées de son petit rosier, suspendues au-dessous de son christ. Elle est enfin l'exemple chéri, le modèle vénéré de la communauté... Mais elle me l'a avoué ce matin, en se reprochant cette faiblesse avec amertume, elle n'est pas tellement absorbée par la pratique et par les austérités de la vie religieuse, que le passé ne lui apparaisse sans cesse non-seulement tel qu'il a été... mais tel qu'il aurait pu être.

— Je m'en accuse, mon père, me disait-elle avec cette calme et douce résignation que vous lui connaissez, je m'en accuse, mais je ne puis m'empêcher de songer souvent que, si Dieu avait voulu m'épargner la dégradation qui a flétri à jamais mon avenir, j'aurais pu vivre toujours auprès de vous, aimée de l'époux de votre choix. Malgré moi, ma vie se partage entre ces douloureux regrets et les effroyables souvenirs de la Cité. En vain je prie Dieu de me délivrer de ces obsessions, de remplir uniquement mon cœur de son pieux amour, de ses saintes espérances, de me prendre enfin tout entière, puisque je veux me donner tout entière à lui... il n'exauce pas mes vœux... sans doute parce que mes préoccupations terrestres me rendent indigne d'entrer en communication avec lui.

— Mais alors, m'écriai-je, saisi d'une folle lueur d'espérance, il en est temps encore, aujourd'hui ton noviciat finit, mais c'est seulement demain qu'aura lieu ta profession solennelle; tu es encore libre, renonce à cette vie rude et austère qui ne t'offre pas les consolations attendues; souffrir pour souffrir, viens souffrir dans nos bras, notre tendresse adoucira tes chagrins.

Secouant tristement la tête, elle me répondit avec cette inflexible justesse de raisonnement qui nous a si souvent frappés.

— Sans doute, mon bon père, la solitude est bien triste pour moi... pour moi déjà si habituée à vos tendresses de chaque instant. Sans doute je suis poursuivie par d'amers regrets, de navrants souvenirs; mais au moins j'ai la conscience d'accomplir un devoir... mais je comprends, mais je sais que partout ailleurs qu'ici je serais déplacée; je me retrouverais dans cette condition si cruellement fautive... dont j'ai tant souffert... et pour moi... et pour vous... car j'ai ma fierté aussi. Votre fille sera ce qu'elle doit être... fera ce qu'elle doit faire, subira ce qu'elle doit subir... Demain tous sauraient de quelle fange vous m'avez tirée... qu'en me voyant repenante au pied de la croix on me pardonnerait peut-être le passé en faveur de mon humilité présente... Et il n'en serait pas ainsi, n'est-ce pas, mon bon père, si l'on me voyait, comme il y a quelques mois, briller au milieu des splendeurs de votre cour. D'ailleurs, satisfait aux justes et sévères exigences du monde, c'est me satisfaire moi-même: aussi je remercie et je bénis Dieu de toute la puissance de mon âme, en songeant que lui seul pouvait offrir à votre fille un asile et une position dignes d'elle et de vous... une position enfin qui ne formât pas un affligeant contraste avec ma dégradation première... et pût mériter le seul respect qui me soit dû... celui que l'on accorde au repentir et à l'humilité sincères.

CHRONIQUE GENEVOISE

Chantiers de l'Eglise 1965

Le Conseil exécutif de l'Eglise nationale protestante de Genève et le comité des Chantiers de l'Eglise avaient convié, au début de la semaine la presse à une promenade en car, en ville et dans le canton, afin de lui montrer la nécessité de construire des lieux de cultes dans les nouveaux quartiers ou de réparer des sanctuaires anciens.

Les journalistes furent pilotés par M. Henri Schmitt, président des Chantiers de l'Eglise, MM. Marc Chenevière, président de la Commission de presse, Y. Oltramare, Pierrehumbert, les pasteurs J.-P. Jornod, M. Dominicé, R. Rédalié et M. Dominique Reverdin, architecte. D'intéressantes informations furent fournies lors de la découverte de plusieurs paroisses. Le départ eut lieu devant le temple de Plainpalais, face au local en construction de l'Union chrétienne pour jeunes filles, tandis qu'à l'autre bout de la plaine se trouve le Centre universitaire protestant. Ce périple s'est achevé par une réception aux Acaïas, après avoir passé par les temples de Montbrillant, Châtelaine, Meyrin, Satigny et Onex.

L'URBANISME PROTESTANT

Il a en petit les mêmes problèmes que l'Etat. Les « cités de béton » des quartiers neufs sont édifiées et habitées avec rapidité par une population hétérogène, déracinée, que la nécessité de se loger a parachutée là sans

choix, sans style de vie familiale ou collective, surtout si le quartier entièrement neuf n'offre pas de structure préalable. Cette transplantation accélérée de jeunes ménages surtout, d'origines diverses, dans un voisinage inconnu, incite souvent au repliement. Il s'y trouve un très grand nombre d'enfants pour lesquels il convient de créer des centres de jeux et d'occupation et de prévoir des activités sociales pour la future vague d'adolescents. Le problème est double : adaptation à un pays étranger et nouveau style d'habitat. Le jour les hommes sont absents et les femmes restent seules avec leurs enfants. Ces grands ensembles modifient la vie spirituelle. Certains qui « pratiquaient » sous la pression sociale ou par tradition abandonnent toute pratique religieuse, tandis que l'anonymat pour d'autres favorise une reprise, ce qui suppose un accueil.

Cette satellisation pose des problèmes à l'Eglise : locaux ecclésiastiques et d'accueil, cultes en semaine à cause de l'exode des fins de semaine, parfois en langues étrangères.

Pour implanter au cœur des quartiers neufs « le signe de Dieu » l'Eglise transporterait-elle ses formes traditionnelles d'activité ou en inventerait-elle d'autres ? Elle doit repenser les formes de son témoignage, les diversifier, participer à l'animation civique et répondre aux besoins de toute nature.

C.-S. MUELLER.

Au Conseil d'Etat

Communiqué relatif à la votation sur les centimes additionnels

Le Conseil d'Etat, dans sa séance de ce jour, s'est livré à une étude attentive des conséquences du rejet par le peuple, du projet de loi prévoyant différentes recettes supplémentaires pour le financement des travaux d'utilité publique.

Comme il paraît exclu de concevoir un autre mode de financement pour l'année en cours et qu'il est d'ailleurs peu vraisemblable qu'une solution soit trouvée même pour l'année 1966, le Conseil d'Etat a décidé de n'ouvrir aucun nouveau chantier important tant que les problèmes posés par le financement ne sont pas préalablement résolus. En effet, la sauvegarde du crédit du canton exclut tout engagement de dépenses dont la couverture ne serait pas assurée.

En revanche, le Conseil d'Etat estime que la sagesse commande de terminer, dans les meilleures conditions possibles, les travaux actuellement en cours, ce à quoi il entend s'employer.

SPORT SATUS

Matches du mercredi 9 juin 1965

Championnat série promotion, Genève. — Gervaisia—Etoile-Jonction II, arbitre Thalman; Chêne-Eaux-Vives IIa—Plainpalais IIa, arb. Bösiger.

Matches du dimanche 13 juin 1965
Championnat suisse de série A, demi-finale. — Chêne-Eaux-Vives—Bâle-Est.

Championnat série promotion, Genève. — US-Carouge II—Chêne-Eaux-Vives IIb, arb. Cothésy; P.-G.—Gervaisia, arb. Bourquenez; Rapid II—Etoile-Jonction II, arb. Valisi.

Coupe genevoise finale. — (éventuellement le samedi 12 juin), Plainpalais IIa—T.-G. II, arb. Krebs. L'heure et le lieu du match paraîtront au prochain communiqué officiel.

Matches du mercredi 16 juin 1965
Championnat série A, Genève. — Plainpalais—Genève Ville, arb. Krebs; FOMH—Chêne-Eaux-V., arb. Perret.

Championnat série promotion, Genève. — T.-G. II—Genève Ville II, arb. Eaux-Vives IIa, arb. Emery.

Rencontre internationale au centre de Chouilly

Une trentaine de syndicalistes de Vienne et de Linz sont les hôtes du Centre d'études sociales et de loisirs (CESL) à Chouilly.

Ces stagiaires font une étape de huit jours à Genève pour visiter les institutions internationales et les réalisations de notre canton dans les domaines du logement, des hôpitaux, des écoles, des coopératives.

Un délégué de la FOBB de Genève, Albert Luginbühl les accompagne dans leur visite.

Dès le premier jour, ils ont écouté avec intérêt un exposé du camarade Louis Bauer, secrétaire de la FCTA, sur les conditions sociales et syndicales en Suisse.

Au cours d'une soirée organisée par le responsable du CESL, notre camarade Lucien Tronchet, les stagiaires autrichiens ont rencontré au Centre de Chouilly des membres de la délégation internationale des Syndicats libres, participant à la conférence annuelle de l'OIT.

Etaient notamment présents Anton Benya, président de la Fédération autrichienne des Syndicats, M^{me} Rosa Weber, secrétaire de la Fédération autrichienne des Syndicats, section des femmes, Jean Möri, secrétaire de l'Union syndicale suisse, président du groupe des travailleurs du Conseil d'administration du BIT, Albert Hayer, délégué permanent à Genève de la Confédération internationale des Syndicats libres, Anton Krier, président de la Confédération luxembourgeoise des Syndicats libres et maire de Esch, Rud. Faupl, représentant des travailleurs d'Amérique au Conseil d'administration du BIT, Heise de la Fédération allemande des Syndicats et d'autres personnalités représentant

A MEYRIN

Le Conseil administratif de Meyrin, dans sa séance du 2 juin 1965, a constitué comme suit son bureau pour la période 1965-1966 : M. F. Herzi, maire, et M. V. Malnati, vice-président.

Les petits patrons jardiniers se plaignent du travail

L'Association des jardiniers de Vésenaz et Hermance a adressé une vigoureuse protestation auprès de l'Office cantonal de placement et au Département contre le travail noir effectué par des travailleurs italiens, qui entreprennent à leur compte des entretiens de campagne dans la région de Coligny et Hermance, le samedi et le dimanche.

L'on doit comprendre le mécontentement des petits jardiniers devant le fait que le travail noir pratiqué par des ouvriers étrangers le samedi et le dimanche a pris des proportions tellement considérables que ces petits patrons ont perdu passablement de clients riches, qui préfèrent exploiter de la main-d'œuvre à bas prix au lieu de payer honnêtement leur dû.

Il est évident que le travail noir des saisonniers peut se faire à un prix plus bas que les petits jardiniers établis, puisqu'ils ne paient pas d'impôts et pas de cotisations AVS sur le travail du samedi et du dimanche.

Il faut bien dire qu'en l'état actuel

de la législation, il est très difficile sinon impossible aux syndicats de lutter efficacement contre le travail noir. L'action des syndicats contre le travail noir a d'ailleurs été entravée par l'attitude ambiguë de beaucoup d'entrepreneurs, voire même d'associations patronales, qui ont cru bien malin de contester aux syndicats le droit d'action à l'égard de non-syndiqués dont l'attitude est particulièrement asociale et égoïste.

Il serait donc indispensable que le Conseil d'Etat prenne enfin les dispositions nécessaires pour empêcher le travail noir, en sanctionnant aussi bien les ouvriers fautifs que les clients assez sordides pour spéculer sur la main-d'œuvre des « margoulins ».

Il semble d'ailleurs et il se vérifie une fois de plus combien il serait indispensable que la loi concernant la suppression du travail le dimanche soit appliquée avec rigueur.

Les gens d'Eglise auraient l'occasion de mettre en pratique l'une de leurs revendications I. S.

Les parqueteurs défendent leur droit au travail

Dès le début de l'année, le syndicat des parqueteurs a attiré l'attention des entrepreneurs et des autorités sur la précarité de la stabilité de l'emploi pour la pose des parquets.

Les entrepreneurs de parquets ont contesté le bien-fondé des observations de la FOBB et l'Office cantonal de placement a estimé pouvoir se dispenser de limiter l'arrivée de la main-d'œuvre étrangère sur la foi des dires patronaux.

Or, au début de la semaine dernière, cinq parqueteurs qui représentent près du dixième de la profession étaient mis au chômage par deux entreprises.

Immédiatement la FOBB a réagi auprès de l'Office cantonal de placement.

La délégation patronale de la Commission paritaire professionnelle n'a pas osé demander la restriction que pour deux ouvriers seulement et il a fallu exiger l'intervention de l'Office cantonal de placement pour que les trois autres ouvriers puissent reprendre leur emploi normal.

Il est donc constaté une instabilité de l'emploi et l'Office cantonal de placement de Genève, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres cantons et villes suisses, a les pouvoirs et les moyens d'imposer, pour les travailleurs stables, la priorité de l'emploi.

Relevons en passant que ceux qui accusent les syndicats de manquer d'esprit internationaliste sont très certainement des gens dont la sécurité de l'emploi est absolument assurée, ayant au surplus certaines réserves financières; tandis que les ouvriers qui peuvent être mis au chômage du jour au lendemain ont des problèmes de survie quotidiens à résoudre.

Or les syndicats ne peuvent pas méconnaître les nécessités permanentes de la vie des travailleurs et la priorité de ceux qui habitent le plus longtemps dans notre pays.

L. T.

Le professeur Rochedieu quitte l'Université

Atteint par la limite d'âge, le professeur Edmond Rochedieu, docteur en théologie et docteur en philosophie de notre Université, a donné sa démission de la charge qu'il occupe depuis plus de vingt ans comme professeur ordinaire d'histoire des religions et de psychologie religieuse à la Faculté autonome de théologie protestante. Le Conseil d'Etat a pris acte de cette démission et l'a nommé professeur honoraire de l'Université de Genève, en date du 14 mai 1965.

En 1918, M. Rochedieu, mobilisé dans les troupes sanitaires, fut cité à l'ordre du jour de la 1^{re} division pour son dévouement et la tâche énorme accomplie auprès des soldats malades. Il était par ailleurs un camarade fort estimé par ses collègues sous les drapeaux.

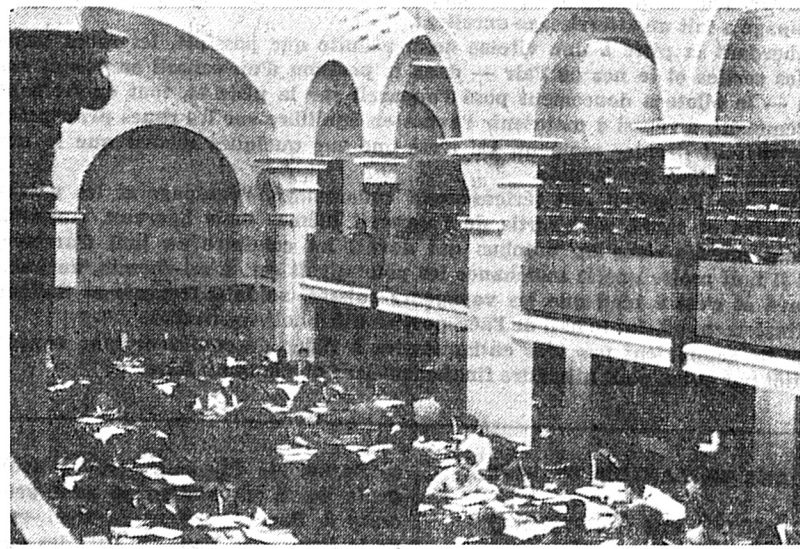
M. le professeur Rochedieu a été doyen de la Faculté autonome de théologie protestante de 1962 à 1964. Il représente la Faculté au Consistoire et dans différentes commissions. Il préside actuellement la Commission romande pour l'étude des ministères.

Nous souhaitons une heureuse retraite à M. Rochedieu.

● Lire notre journal c'est bien, s'y abonner c'est mieux.

CHRONIQUE VAUDOISE

A la bibliothèque cantonale et universitaire



Vue générale de la salle de travail

MANQUE DE PERSONNEL
MANQUE DE CRÉDITS
MANQUE DE PLACE

La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, dont le directeur est notre ami Jean-Pierre Clavel, vient de publier son rapport annuel pour l'année 1964. Il nous a semblé intéressant d'en tirer les éléments suivants :

Lors de sa visite, la Commission de gestion du Grand Conseil disait en résumé : « manque de crédits, manque de personnel, manque de place ». Ce leitmotiv qui se trouvait déjà dans le rapport de la Commission de gestion de 1907 montre que les efforts entrepris au cours de ce demi-siècle n'ont pas été suffisants. Le cri d'alarme lancé par le rapport Labhardt concerne aussi les bibliothèques universitaires. C'est dire que la situation de la Bibliothèque cantonale et universitaire n'a rien d'exceptionnel en Suisse. On peut tout au plus constater un certain retard par rapport aux grandes bibliothèques, celles de Bâle, de Zurich, de Genève et surtout celle de l'Ecole polytechnique fédérale.

Sans cesse il faut prévoir de la place pour les collections qui s'accroissent à un rythme dont on n'a pas idée : en 1964, le nombre de volumes et de brochures incorporés dans les collections se monte à 15 779 (achats : 3684; dons : 6297; échanges : 2978;

dépôt légal : 1359; participations musicales : 1461).

INTENSE ACTIVITÉ

La bibliothèque, qui est publique rappelons-le, a prêté plus de 87 000 volumes, sur les quelque 600 000 qu'elle possède. Ces chiffres ne contiennent pas les consultations quotidiennes des volumes et des périodiques à la disposition du public dans la salle de travail. Cette dernière est toujours suroccupée et chaque jour des lecteurs repartent sans avoir trouvé de place.

Citons encore quelques chiffres pour donner une idée de l'ampleur de notre bibliothèque : chaque année, elle reçoit près de 24 000 fascicules de revues et numéros de journaux, représentant environ 3300 abonnements. Traduit en mètres courants, l'accroissement annuel de la bibliothèque atteint environ 300 m. On ne s'étonnera pas dès lors qu'il faille bientôt entreprendre des travaux d'agrandissement des magasins.

RICHESSSE EN MANUSCRITS

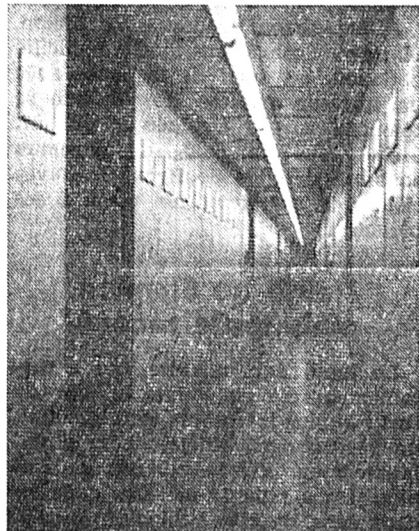
La bibliothèque compte aussi un département des manuscrits qui s'est enrichi de quelques pièces importantes pour l'histoire de la littérature française et romande : deux manuscrits autographes de Simone de Beauvoir, un de Paul Morand, une copie dactylographiée d'André Gide et un d'un inédit de C.-F. Ramuz.

CLICHÉS PHOTOGRAPHIQUES

Les collections de clichés photographiques se sont enrichies considérablement grâce à M. Gaston de Jongh qui a fait don des quelque 400 000 négatifs photographiques de son fonds, apport historique et documentaire d'autant plus précieux que la bibliothèque est habilitée à l'exploiter.

BIBLIOTHÈQUE LARGEMENT OUVERTE AU PUBLIC

L'activité déployée dans l'atelier de reliure, dans celui d'imprimerie et dans celui de photographie montre bien que tout est mis en œuvre pour faciliter la conservation et la consultation des volumes. Contrairement à certaines de nos administrations qui restreignent les heures d'ouverture, la bibliothèque s'efforce d'être largement ouverte au public, en été dès 7 heures, en hiver dès 8 heures jusqu'à 22 heures sans arrêt. L'ouverture du soir est vivement appréciée par de nombreux étudiants qui trouvent dans la paix de la salle de travail l'atmosphère nécessaire à la concentration.



Vue partielle d'un magasin à livres équipé d'étagères mobiles du système Compactus. Le magasin contient plus de 3 km. de livres! Au-dessus des tubes fluorescents, on aperçoit les canaux de la ventilation.

Une vedette tunisienne en feu: 5 morts, dont une Suissesse

Cinq personnes — dont une femme de nationalité suisse et quatre hommes de nationalité belge — ont trouvé la mort dans l'incendie de la vedette tunisienne Kerkenna-Sfax, annonce l'agence Tunis-Afrique-Presse, qui précise que, parmi les blessés, aucun n'est dans un état grave. Tous les rescapés ont été conduits à l'hôpital de Sfax, où 26 d'entre eux, assez sérieusement brûlés, ont reçu les soins nécessaires. Le ferry-boat « El Habib » transportait 104 personnes, annonce l'agence: 69 Belges, 23 Suisses, 4 Allemands, 5 membres tunisiens de l'équipage et 3 autres Tunisiens.

« Dès que l'incendie a éclaté dans la chaudière du ferry-boat, tous les passagers hommes et femmes, jeunes et vieux — à l'exception de cinq — ont sauté à la mer. Nous avons nagé trois quarts d'heure avant d'être recueillis par un chalutier » a déclaré par téléphone à l'AFP, M. Jorwint, journaliste à la « Volks Gazette » d'Anvers, l'un des passagers de la vedette tunisienne « El Habib ».

« Nous regagnions Sfax après une semaine passée aux îles Kerkennah,

lorsque, vers six heures trente, un flot de flammes jaillit de la cheminée du « El Habib ». Soudain, une vague de mazout enflammé couvrit le pont. Les passagers qui regardaient le soleil se lever furent pris de panique et sautèrent à la mer.

Des ceintures de sauvetage furent lancées à ceux qui ne savaient pas nager. Ma femme et moi-même, sommes restés heureusement particulièrement calmes. Nous nous encourageâmes de la voix et attendîmes durant environ trois quarts d'heure l'arrivée des secours. Durant toute cette période, ajoute Winter, les naufragés firent preuve du plus grand sang-froid. »

De source diplomatique suisse, on déclare lundi soir à Tunis que l'état des vingt-deux ressortissants suisses rescapés du naufrage « n'est pas alarmant ». On connaît l'identité de la passagère suisse qui a trouvé la mort dans cet accident: il s'agit de M^{me} Hedwige Haelg, née en 1905. Son mari est sain et sauf.

DANS LE CANTON DE VAUD

Tué à la Maladière

Lundi, à 17 h. 45, une automobile française, venant de Genève et qui arrivait sur le giratoire de la Maladière, se lança contre un candélabre, le conducteur ayant perdu la maîtrise de son véhicule. M. René-Michel Soret, 26 ans, habitant Perronnas (Ain), a succombé peu après son admission à l'hôpital cantonal. Son frère, âgé de 20 ans, souffre de blessures peu graves. L'automobile a été complètement démolie.

DANS LE CANTON DU TESSIN

Fourgon en feu: cinq blessés

Dimanche, vers 15 heures, à Biasca, un fourgon grison, qui n'avait presque pas de freins, est allé se jeter violemment contre une auto de Schaffhouse qui le précédait, et l'a précipitée hors de la route. Le fourgon a ensuite heurté une voiture de Zurich en la poussant sur le côté gauche de la chaussée, où elle fut alors happée par une auto tessinoise qui arrivait en sens inverse. Enfin, le fourgon entra en collision avec une troisième auto, de Berne.

Des voitures tessinoise et zurichoise furent retirées cinq blessés. Les autres personnes impliquées dans ce spectaculaire accident ont été quittes pour la peur. Les dégâts matériels sont considérables.

Genève: une résolution de la FOMH contre la menace de hausse des loyers

Les délégués syndicaux de la FOMH des métaux, réunis mardi 1^{er} juin en assemblée générale, ont examiné différentes questions d'actualité économique et sociale.

Après avoir pris connaissance avec intérêt des résultats de la votation populaire des 28, 29 et 30 mai, qui portait sur l'augmentation des centimes additionnels cantonaux, les délégués :

- constatent avec satisfaction que l'écrasante majorité des citoyens qui ont fait usage de leurs droits civiques a rejeté massivement le projet gouvernemental de financement des grands travaux ;

- s'élèvent vivement contre les conclusions tendancieuses que certains conseillers d'Etat et les dirigeants politiques de droite entendent tirer de la décision librement exprimée par les électeurs genevois.

La population genevoise, et singulièrement les salariés, a refusé catégoriquement le projet de financement des grands travaux, mais sans en contester l'utilité et l'urgence. Le vote ne portait pas sur cet aspect du problème.

- protestent avec la plus grande énergie contre les déclarations de membres du Conseil d'Etat qui entendent profiter des résultats du vote populaire pour réclamer une politique d'austérité orientée vers l'abandon d'une grande partie de l'équipement du canton de Genève, notamment en ce qui concerne les constructions scolaires et hospitalières.

- exigent que le gouvernement cantonal comprenne le sens véritable de ce scrutin et se mette sans retard à la recherche de nouvelles ressources financières en mettant davantage à contribution les gros revenus et les fortunes. Les citoyens ont condamné une loi d'imposition dont la répartition de l'assiette fiscale accorde trop de privilèges aux classes aisées de notre population.

- attendent du Conseil d'Etat qu'il prenne une attitude ferme à l'égard des prétentions actuelles des milieux de propriétaires immobiliers. Il serait extraordinairement invraisemblable que le gouvernement donne sa bénédiction à des hausses de loyers au moment où les autorités fédérales entendent mener une politique de lutte contre le renchérissement.

DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Un planeur s'écrase à Bellechasse: 1 MORT

Un planeur, à bord duquel se trouvait un moniteur de vol et son élève, s'est écrasé dimanche après midi près de l'aérodrome de Bellechasse, non loin de Morat. Le pilote Hans Zahnd, de Morat, périt dans l'accident.

Celui-ci se produisit à l'altitude de 1600 mètres, alors que le pilote amorçait un looping. Son élève, assis derrière lui, remarqua soudain que l'aile gauche se dressait verticalement en l'air et menaçait de se briser. Conscient du danger, il sauta en parachute, tandis que le moniteur n'y parvenait pas. Le pilote vint donc s'écraser à 500 mètres de l'aérodrome, dans un champ de blé. Le planeur est totalement détruit.

DANS LE CANTON DE SOLEURE

Menuiserie incendiée

Une menuiserie a été la proie des flammes à Obergerlafingen, dans la nuit de dimanche. Les pompiers n'ont pu sauver que de justesse la maison d'habitation. Une personne sur laquelle pèsent de forts soupçons a été arrêtée.

«Maison de plaisir» fermée

La police cantonale a découvert et fermé, dans la nuit de dimanche, à Soleure, une prétendue « maison de jeunes » dans laquelle des jeunes gens se réunissaient pour consommer de l'alcool et se livrer bruyamment à la danse et à la musique. Fait plus grave, des attentats à la pudeur y furent commis sur des mineurs.

Voleur de coffre

Dans la nuit de samedi, un voleur s'est introduit dans le bureau d'un entrepôt de fruits à Dornach et a emporté le coffre-fort, lourd de 80 kilos, qui contenait plusieurs centaines de francs et d'autres valeurs. Pour ce faire, il a utilisé une automobile qui était parquée devant le bâtiment, automobile qu'il ramena ensuite à sa place.

Le coupable a été arrêté; il s'agit d'un jeune homme de 28 ans. Mais on a cherché en vain le coffre-fort, qu'on suppose être caché dans une forêt de la région.

DANS LE CANTON DU VALAIS

Ecrasé par son tracteur

A Sapin Haut, au-dessus de Saxon, M. Roger Roth, 53 ans, marié, domicilié à Saxon, est sorti de la route avec un tracteur agricole. Le véhicule se retourna sur le conducteur qui fut écrasé sous un poids de plusieurs centaines de kilos. Souffrant de graves lésions, il succomba sur place à ses blessures.

Neige au Simplon mais trafic record

Le lundi de Pentecôte, qui a certainement été en Valais le jour du trafic le plus intense de cette semaine, un recensement officiel de la circulation a été effectué au col du Simplon. On a noté le passage, dans les deux sens, de 2400 véhicules, soit 300 de moins que le lundi de Pentecôte de l'an passé. Cette diminution est attribuée au mauvais temps.

Lundi soir, la neige s'est même mise à tomber sur le col, bloquant momentanément une vingtaine de machines.

Ils allaient à Bâle, ils arrivent à Amsterdam! L'aventure de l'avion foudroyé

Les quarante-quatre passagers du « Friendship », de la compagnie suisse Balair, qui devaient se rendre de Genève à Bâle, lundi après midi, ont connu trois heures d'angoisse avant de retrouver la terre ferme, sains et saufs, non pas à Bâle, mais à Amsterdam.

En effet, en arrivant au-dessus de l'aéroport de Bâle, le commandant de bord, dont l'appareil avait été frappé par la foudre, s'aperçut que le train d'atterrissage avant ne pouvait être descendu, et il décida de se rendre à l'aéroport international de Schiphol/Amsterdam, qui est particulièrement outillé pour faire face à un tel cas d'urgence. En outre, le commandant de bord comptait recevoir de précieux conseils des constructeurs de cet appareil, la firme Fokker, d'Amsterdam.

C'est ainsi que l'appareil s'est présenté à la tour de contrôle de l'aéroport, où l'alerte avait déjà été donnée. Il avait reçu l'ordre de tourner au-dessus de Schiphol jusqu'à épuisement du carburant. En attendant, une piste avait été interdite à tout trafic et recouverte d'une épaisse couche de mousse carbonique tandis qu'un impressionnant dispositif de secours était mis en place. Or, tout ce matériel a pu regagner les hangars sans avoir à intervenir: l'équipage a fait un atterrissage excellent.

Abordant la piste à une vitesse aussi réduite que possible, les roues principales sorties et le nez en l'air — dans la position d'un canard se posant sur l'eau — le pilote a doucement posé l'appareil sur la piste et, tout en freinant prudemment, a réussi à maintenir l'avion en équilibre sur les roues principales jusqu'au tout dernier moment. Ce n'est que sur quelques mètres que le nez de l'avion a glissé sur la piste.

Bien que l'appareil soit sérieusement endommagé, l'équipage et les passagers, sains et saufs, sont sortis de l'appareil blêmes mais heureux. Aussitôt, ils sont montés dans un autobus qui devait les conduire au hall d'arrivée, mais il faut croire que la malchance les poursuivait car, à mi-chemin, un pneu a crevé et c'est à pied que les voyageurs suisses, anglais, français et italiens ont finalement atteint le hall de l'aéroport de Schiphol/Amsterdam.

Ils ne semblaient pas très enthousiastes à l'idée de continuer leur voyage aussitôt par avion pour atteindre finalement leur destination: Bâle.

DANS LE CANTON DE BERNE

Evadé de Thorberg repris à Stuttgart

On apprend de Stuttgart l'arrestation dans cette ville, au moment où il s'appropriait à cambrioler, du nommé Alfred Kegel, redoutable cambrioleur international, qui s'était évadé du pénitencier de Thorberg d'où il avait gagné la région d'Orvin et du plateau de Diesse. De là, à bord d'une voiture volée, il avait gagné l'Allemagne.

Le temps qu'il fera

Une zone de basses pressions s'étend au travers de l'Europe occidentale, de l'Irlande au nord de l'Italie. Le temps pluvieux et frais persiste sur notre pays.

Prévisions pour la journée du mardi 8 juin 1965, pour toute la Suisse: Le temps demeure très nuageux à couvert avec averses, prenant un caractère orageux en fin de journée, principalement le long des crêtes des Alpes et au Tessin. Il neigera jusque vers 1800 mètres d'altitude.

Les températures en plaine seront voisines de 15 degrés cet après-midi.

- Genève. — Du 9 au 11 juin se réunissent à Genève les représentants du Comité consultatif des infirmières de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Elles auront à déterminer la tâche et le rôle de l'infirmière de la Croix-Rouge dans un monde en pleine évolution.

- Berne. — Plusieurs graves accidents de la circulation se sont produits à Berne pendant le week-end de la Pentecôte. Dans six cas, des automobilistes pris de boisson ont été surpris au volant et des permis de conduire ont été retirés.

En pays vaudois

Des paysans mécontents de l'augmentation, jugée insuffisante, du lait, ont manifesté, lundi après midi, sur de nombreuses routes principales du canton de Vaud, notamment à Aigle, sur la route de L'Etraz (entre Aubonne et Nyon), dans la région de Châtillens-Oron et Saint-Martin (Fribourg) et dans celle de Corcelles-Concise-Onnens (nord du canton de Vaud).

Des files de tracteurs, tirant des chars et roulant au pas, ont embouteillé la circulation, nécessitant l'intervention de la gendarmerie. A la sortie de Concise s'est produite — à la suite de la manifestation — une collision qui a fait des blessés. Deux automobiles ont été démolies.

En Valais

Comme les producteurs d'autres cantons, les producteurs valaisans ont exprimé leur mécontentement au sujet du prix du lait, en circulant avec leurs tracteurs sur la chaussée. De nombreux véhicules agricoles ont emprunté les routes du Bas-Valais en ce lundi de Pentecôte. Leurs conducteurs se sont conformés aux instructions de la police, en sorte que la circulation intense en ce retour de vacances n'a pas été entravée.

Au bord du lac de Biemme

Des paysans de la région de la Montagne de Diesse (communes de Nods, Diesse, etc.) se sont également réunis pour protester contre la décision du Conseil fédéral relative au prix du lait. Les manifestants formaient une longue colonne de véhicules qui s'étendait du plateau de la

Montagne de Diesse à la rive gauche du lac de Biemme. Sur quelque 60 tracteurs et autres véhicules à moteur, ils avaient installé des pancartes et des banderoles où étaient inscrites en français leurs revendications. Le cortège des manifestants a notamment emprunté la route principale Biemme-Neuchâtel, entre Douanne et La Neuveville, ce qui entrava considérablement le trafic. Les paysans devaient ensuite bifurquer dans une route secondaire en direction de la Montagne de Diesse, sans provoquer aucun incident.

Des manifestations paysannes se sont aussi déroulées dans le canton de Neuchâtel, mais sans provoquer de perturbations notables dans la circulation. Partout les paysans se sont conformés aux instructions des gendarmes.

Dans le Jura

Des manifestations paysannes se sont déroulées aussi, lundi matin, dans le nord du Jura, entre 10 heures et midi. Elles ont commencé dans les agglomérations campagnardes, puis les colonnes de tracteurs ont convergé vers les chefs-lieux: Delémont, Porrentruy, Saignelégier, mais, faisant preuve d'une discipline exemplaire, les manifestants se bornèrent à circuler à une allure réduite et nulle part n'entrèrent en conflit avec la loi et l'autorité. Si la circulation fut quelque peu entravée ici et là, on ne vit nulle part s'ériger des barricades comme on le craignait. Les colonnes de tracteurs et de chars ne perturbèrent donc pas notablement le trafic du lundi de Pentecôte, déjà fortement réduit en raison du mauvais temps.

Hommage à R. Morax

Pour honorer la mémoire de l'auteur vaudois René Morax, l'un des fondateurs du Théâtre du Jorat à Mézières, M. Jacques Béranger a monté la pièce « Aliénor », de Morax, qui fut créée en 1910 et jouée, pour la dernière fois, en 1926. Comme de coutume lors de la première, qui a eu lieu samedi, le Conseil fédéral presque in corpore était présent. On ne comptait pas moins de cinq conseillers fédéraux: MM. Tschudi, Chaudet, Bonvin, von Moos et Wahlen. Notre photo: Après la représentation, M. Tschudi félicite la charmante actrice du Théâtre du Gymnase, Danielle Volle, et Bernard Dhéran (à gauche), qui interprètent les deux rôles principaux. Entre eux, M. Béranger, metteur en scène, et, en bas, M. Bonvin.

